Statistiques correctionnelles québécoises 1984-1985

Québec

STATISTIQUES CORRECTIONNELLES QUEBECOISES

1984-1985

Gouvernement du Québec
Ministère de la Justice
Direction générale de la Probation et
des établissements de détention

Conception et recherche
Direction générale de la probation
et des établissements de détention
Ministère de la Justice
1200 Route de l'Église
7e étage
STE-FOY (Québec) G1V 4M1

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-12452-9
ISSN 0714-4555

TABLE DES MATIÈRES

page

PRÉSENTATION 1

INFORMATIONS MÉTHODOLOGIQUES 1

SOMMAIRE DES DONNÉES DE L'ANNÉE 1984-1985 2

SERVICES DE DÉTENTION 3

SERVICES DE PROBATION 6

RESSOURCES COMMUNAUTAIRES 8

LEXIQUE 13

STATISTIQUES DE LA DÉTENTION 19

TABLEAU 1: Admissions des personnes prévenues et condamnées dans les établissements de détention du Québec selon la région, 1984-1985 21

GRAPHIQUE 1: Admissions des personnes prévenues et condamnées dans les établissements de détention du Québec selon la région, 1984-1985 22

TABLEAU 2: Taux d'admission pour 1000 adultes des personnes prévenues et condamnées dans les établissements de détention du Québec selon la région, 1984-1985 23

TABLEAU 3: Admissions des personnes prévenues et condamnées dans les établissements de détention du Québec selon le sexe et la région, 1984-1985 24

TABLEAU 4: Admissions des personnes condamnées dans les établissements de détention du Québec selon l'âge et la région, 1984-1985 25

TABLEAU 5: Durée totale de séjour des personnes prévenues et condamnées dans les établissements de détention du Québec selon la région, 1984-1985 26

TABLEAU 6: Durée moyenne de séjour des personnes prévenues et condamnées dans les établissements de détention du Québec selon la région, 1984-1985 27

TABLEAU 7: Population moyenne quotidienne des personnes prévenues et condamnées dans les établissements de détention du Québec selon la région, 1984-1985 28

GRAPHIQUE 2: Population moyenne quotidienne des personnes prévenues et condamnées dans les établissements de détention du Québec selon le statut et la région, 1984-1985 29

TABLEAU 8: Taux d'incarcération pour 1000 adultes des personnes prévenues et condamnées dans les établissements de détention du Québec selon la région, 1984-1985 30

TABLEAU 9: Durée des peines imposées dans les établissements de détention du Québec selon la région, 1984-1985 31

TABLEAU 10: Personnes sentencées dans les établissements de détention du Québec selon le délit et la région, 1984-1985 32

GRAPHIQUE 3: Personnes sentencées dans les établissements de détention du Québec selon le délit, 1984-1985 33

TABLEAU 11: Nombre de places de détention et taux d'occupation selon la région, 1984-1985 34

TABLEAU 12: Comparutions selon la région, 1984-1985 35

TABLEAU 13: Transferts reçus par les établissements de détention selon la région, 1984-1985 36

STATISTIQUES DE LA PROBATION 37

TABLEAU 14: Comparaison des services de probation pour 1982-83, 1983-84 et 1984-85 39

TABLEAU 15: Nouvelles admissions en probation et taux pour 1000 adultes selon la région, 1984-1985 40

GRAPHIQUE 4: Nouvelles admissions en probation, 1984-1985 41

TABLEAU 16: Nombre moyen mensuel et taux pour 1000 adultes des personnes en surveillance de probation et de libération conditionnelle selon la région, 1984-1985 42

GRAPHIQUE 5: Nombre moyen mensuel des personnes en surveillance de probation et de libération conditionnelle, 1984-1985 43

STATISTIQUES DES RESSOURCES COMUNAUTAIRES 45

TABLEAU 17: Comparaison de l'utilisation des ressources communautaires selon le nombre de clients référés dans les différentes catégories de services en 1982-1983, 1983-1984 et 1984-1985 47

TABLEAU 18: Comparaison de l'utilisation des ressources communautaires selon le nombre total de différents services rendus en 1982-1983, 1983-1984 et 1984-1985 47

TABLEAU 19: Comparaison du pourcentage d'utilisation des ressources d'hébergement communautaire par rapport à l'utilisation des établissements de détention en 1983-1984 et 1984-1985 48

TABLEAU 20: Comparaison de la répartition de la clientèle des ressources communautaires selon les différents types de services en 1982-1983, 1983-1984 et 1984-1985 49

TABLEAU 21: Nombre de places et taux d'occupation dans les ressources d'hébergement communautaire et les ateliers de réinsertion par le travail selon la région, 1984-1985 50

TABLEAU 22: Pourcentage d'utilisation des ressources d'hébergement communautaire par rapport à l'utilisation des établissements de détention selon la région, 1984-1985 51

TABLEAU 23: Personnes référées au programme de travaux compensatoires, 1984-1985 52

TABLEAU 24: Répartition par organisme référant des cas traités au programme de travaux compensatoires, 1984-1985 53

TABLEAU 25: Répartition par organisme référant des nombres totaux d'unités et de demandes de services au programme de travaux compensatoires, 1984-1985 54

TABLEAU 26: Répartition par organisme référant du nombre moyen d'unités de travaux compensatoires, 1984-1985 55

GRAPHIQUE 6: Répartition de la clientèle des ressources communautaires selon les différents types de services, 1984-1985 56

GRAPHIQUE 7: Nombre de jours de séjour de la clientèle des ressources communautaires selon les différents types de services, 1984-1985 57

STATISTIQUES DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES 59

TABLEAU 27: Répartition des ressources humaines à l'administration centrale de la Direction générale de la probation et des établissements de détention, 1984-1985 .. 61

TABLEAU 28: Répartition régionale des ressources humaines, Direction générale de la probation et des établissements de détention, 1984-1985 62

TABLEAU 29: Ratio du nombre moyen de personnes incarcérées dans les établissements de détention du Québec par rapport aux effectifs de la détention selon la région, 1984-1985 63

TABLEAU 30: Ratio du nombre moyen mensuel de personnes en surveillance de probation et de libération conditionnelle par rapport aux effectifs de la probation selon la région, 1984-1985 64

TABLEAU 31: Évolution des dépenses de la Direction générale de la probation et des établissements de détention en milliers de dollars de 1982-83 à 1984-85 65

TABLEAU 32: Répartition du budget de la Direction générale de la probation et des établissements de détention entre les éléments de programme, 1983-1984, 1984-1985 et 1985-1986 66

TABLEAU 33: Coût moyen des différents services correctionnels dispensés ou payés par la Direction générale de la probation et des établissements de détention 67

TABLEAU 34: Coût annuel moyen des rapports produits à la Cour et à la C.Q.L.C. par la Direction de la probation 67

ANNEXE: Liste des établissements de détention, des bureaux de probation et des ressources communautaires par région pour 1984-1985 71

PRÉSENTATION

La Direction générale de la probation et des établissements de détention publie annuellement un recueil d'informations statistiques relatives aux Services correctionnels du Québec. Le recueil actuel couvre la période du 1er avril 1984 au 31 mars 1985 et fournit un certain nombre de statistiques permettant de mieux circonscrire l'utilisation et le fonctionnement des Services correctionnels du Québec. Pour la première fois, les données statistiques sont calculées sur la base de l'année budgétaire.

Chaque lecteur trouvera dans ce document des données de nature provinciale et régionale. Il est aussi possible pour tout intéressé voulant obtenir une perspective évolutive des Services correctionnels du Québec de référer aux recueils statistiques antérieurs. Ces derniers sont normalement accessibles dans les bibliothèques des institutions d'enseignement du Québec.

INFORMATIONS MÉTHODOLOGIQUES

Les informations suivantes permettront au lecteur d'interpréter plus justement les données statistiques du présent recueil:

- la régionalisation des données a été effectuée en fonction des régions socio-sanitaires (voir lexique);

- les données régionales relatives à la clientèle sont établies en fonction du lieu de l'admission ou de l'enregistrement initial des personnes, quelle que soit la région de résidence des personnes ou les transferts subséquents.

SOMMAIRE DES DONNÉES DE L'ANNÉE 1984-1985

L'année 1984-1985 a été, au bureau central des Services correctionnels du Québec, une période où beaucoup de temps et d'énergie ont été déployés à élaborer des politiques, des programmes et des outils de gestion.

En ce qui concerne les services dispensés, on a assisté à une augmentation de l'incarcération, au maintien des services de probation et à un plus grand recours aux ressources communautaires et ce, malgré une baisse des admissions en probation et en détention. Les données statistiques de la Direction générale de la probation et des établissements de détention révèlent:

- pour la direction de la **détention**, une diminution du taux d'admission et une augmentation du taux d'incarcération;

- pour la direction de la **probation**, une baisse au niveau des demandes nouvelles et un maintien des activités de surveillance;

- pour la direction de la **participation communautaire**, un accroissement au niveau du recours aux ressources d'hébergement communautaire, professionnelles et de l'Institut Philippe-Pinel et une baisse des admissions au niveau des ateliers de réinsertion par le travail et du Centre d'accueil le Portage. En ce qui a trait au programme de travaux compensatoires, on note une forte augmentation de la clientèle dirigée vers ce programme.

Ces faits saillants sont davantage étayés et développés dans les parties subséquentes. La baisse des admissions résulte notamment de l'impact du programme de travaux compensatoires. Cette diminution est une des orientations souhaitées par les Services correctionnels du Québec.

SERVICES DE DÉTENTION

En 1984-1985 la Direction de la détention a développé, consolidé et mis en application diverses politiques et programmes. Mentionnons, à titre d'exemples, l'élaboration de la politique du plan de séjour pour les personnes prévenues et la consolidation de la politique du plan de séjour pour les personnes incarcérées.

En ce qui concerne les services rendus dans les établissements de détention, les données statistiques révèlent que:

- 33 030 personnes ont été **admises** en détention comparativement à 38 241 en 1983-1984, soit une diminution de 13,6%. Cette baisse est plus accentuée pour les personnes condamnées que pour les personnes prévenues, une réduction de 20,7% et 4,1% respectivement.

- Le **taux d'admission** pour 1 000 adultes des personnes prévenues et condamnées a baissé au cours de 1984-1985 comparativement à 1983-1984. Il est passé de 7,93 à 6,79.

- 6% du nombre total des admissions sont des **femmes.**

- 53,4% des personnes admises en détention comme condamnées sont **âgées** entre 20 et 29 ans.

- Le **taux d'incarcération** pour les personnes prévenues et condamnées est passé de 0,47 pour 1 000 adultes en 1983-1984 à 0,51 en 1984-1985. L'écart constaté entre le taux d'incarcération de 1983 (0,71) et celui de 1983-1984 (0,47) est dû au fait que les absences temporaires n'ont pas été incluses dans le calcul de la population moyenne quotidienne.

- La **population moyenne quotidienne** séjournant dans l'ensemble des établissements de détention a augmenté. En effet, 2 522 personnes résident quotidiennement en détention en 1984-1985, comparativement à 2 285 en 1983-1984.

- La **durée totale de séjour** des personnes prévenues et condamnées en 1984-1985 est de 920 637 jours comparativement à 834 014 jours pour l'année précédente, une augmentation de 10,4%.

- La **durée moyenne de séjour** a augmenté au cours de 1984-1985. De 21,80 jours qu'elle était en 1983-1984, elle est de 27,87 en 1984-1985. Cette hausse est de 2,52 jours pour les personnes prévenues et de 10,29 jours pour les personnes condamnées.

- La **durée moyenne des peines** est passée de 83,6 jours en 1983-1984 à 95,5 jours en 1984-1985. On constate une diminution de 26,4% des peines de 30 jours et moins, soit 13 829 admissions en 1983-1984 comparativement à 10 177 en 1984-1985.

- Les **types de délits les plus importants** en 1984-1985 sont ceux relatifs à la circulation (37,8%) et les crimes contre la propriété (24%).

- Les **types de délits** ayant le plus **diminué** en 1984-1985 sont ceux relatifs à la circulation (32%), les règlements municipaux autres que la circulation (37%) et les délits relatifs à l'immigration, main-d'oeuvre et conservation de la faune (28%). Il est bon de noter qu'au niveau de la circulation en 1984-1985, 2 794 offenses sont relatives au code de la route comparativement à 4 375 en 1983-1984, une diminution de 1 581 (36,1%).

- Le **taux annuel moyen d'occupation** des établissements de détention est de 80% pour l'année 1984-1985.

De la lecture de ces diverses données, deux éléments entre autres ressortent, à savoir la diminution du taux d'admission et l'augmentation du taux d'incarcération en 1984-1985.

En ce qui a trait au taux d'admission, la baisse vécue en cours d'année s'explique en grande partie par la présence du programme de travaux compensatoires. En effet, 9 211 clients ont été dirigés vers ce programme en cours d'année. Cette réalité aussi se reflète dans la baisse constatée au niveau des admissions globales pour les délits relatifs au code de la route, aux règlements municipaux et aux offenses relatives à l'immigration, main-d'oeuvre et conservation de la faune.

En ce qui touche l'augmentation du taux d'incarcération constatée au cours de 1984-1985, différents facteurs peuvent expliquer ce phénomène, à savoir: l'augmentation de la population moyenne quotidienne et l'augmentation de la durée des peines imposées.

En effet, du fait qu'il n'y ait plus de surpopulation en 1984-1985, on peut croire que les condamnés à des courtes peines purgent davantage leur sentence et les condamnés à des peines plus longues deviennent admissibles à une absence temporaire davantage dans un but de réinsertion sociale.

De plus, l'augmentation de la durée des peines imposées en 1984-1985 explique aussi la hausse du taux d'incarcération. On retrouve en chiffre absolu moins de clients ayant des sentences de trente jours et moins et plus de clients sentencés à des peines autres. Cette réalité fait qu'en moyenne les peines administrées sont plus longues dans l'ensemble des établissements de détention du Québec.

En ce qui concerne l'**aspect financier**, il en coûte 86,48 $ par jour pour une personne détenue dans un établissement de détention. Les personnes en absence temporaire ne sont pas incluses dans le calcul de ce coût.

À l'échelle régionale, il s'avère que les régions de Montréal métropolitain, de la Côte-Nord, de l'Outaouais et du Nord-Ouest affichent un taux d'admission pour l'année 1984-1985 supérieur à celui de l'ensemble du Québec. En ce qui a trait au taux d'incarcération, les mêmes régions, à l'exception de celle de l'Outaouais, affichent un taux supérieur à celui de la moyenne provinciale. Enfin, en ce qui concerne le pourcentage annuel moyen d'occupation, Montréal métropolitain affiche un taux dépassant la moyenne provinciale et la région du Bas St-Laurent/Gaspésie, un pourcentage inférieur.

SERVICES DE PROBATION

L'année 1984-1985 en a été une pour la Direction de la probation de départs nouveaux et de maintien de production comparativement à l'année 1983-1984. C'est au cours de l'année 1984-1985 que la mission a été présentée et la politique "informations, aide et conseils" élaborée pour consultation. C'est aussi au cours de cette même année que le processus de dotation des postes de directeurs locaux s'est enclenché de même que l'implantation auprès de la cour d'une nouvelle modalité en ce qui a trait à l'admissibilité de la clientèle apte aux travaux communautaires, à savoir le rapport d'admissibilité. L'année 1984-1985, en termes de dispensation de services aux divers clients à cette direction, reflète également le maintien de production, malgré une réduction des demandes nouvelles.

En examinant plus attentivement les **demandes nouvelles** requises au cours de 1984-1985 et en comparant ces mêmes données à celles de l'année 1983- 1984, il se dégage une diminution générale des services rendus. En effet, 3 213 rapports présentenciels ont été élaborés soit une diminution de 8% sur l'année précédente. Cette diminution se remarque davantage

dans les régions de l'Outaouais et du Nord-Ouest. En ce qui a trait aux nouveaux cas reçus en surveillance de probation, 3 651 clients ont été reçus soit 5,8% de moins. Les régions de Québec et du Sud de Montréal ont particulièrement reçu moins de demandes. La diminution des nouveaux cas reçus en surveillance de probation est due à la baisse des ordonnances de travaux communautaires. En effet, 779 sentences de ce type ont été allouées en 1984-1985, soit une baisse de 37% par rapport à 1983-1984. Les ordonnances de probation sans travaux communautaires, quant à elles, ont augmenté de 8,9%. La réduction des ordonnances de travaux communautaires est attribuable, entre autres, à l'application de la nouvelle procédure en ce sens qu'étant doté de critères plus précis, le volet de substitution à l'incarcération a été priorisé. Quant aux rapports d'évaluation prélibératoires, 313 rapports ont été produits à la Commission québécoise des libérations conditionnelles soit une diminution de 35,7%. Il va sans dire que ce résultat est attribuable au changement de politique prise par la Direction de la probation à savoir qu'elle n'assume plus de façon prioritaire ce service qui dorénavant relève davantage de la Direction de la détention. Quant à la clientèle surveillée en libération conditionnelle, 999 clients ont été aidés soit 16,3% de moins qu'en 1983-1984. Les régions de Montréal métropolitain, du Sud de Montréal et de Québec - Saguenay / Lac St-Jean ont particulièrement affiché une baisse. Enfin, en ce qui concerne les enquêtes diverses, 1 040 documents ont été produits soit une diminution de 20,2% explicable par la disparition du rapport complémentaire au niveau de la nouvelle procédure touchant le programme de travaux communautaires. La région de Montréal métropolitain particulièrement affiche une baisse à cet élément.

Il serait aussi important d'examiner le **nombre moyen mensuel** de personnes en surveillance de probation et de libération conditionnelle afin de constater le maintien de production des agents de probation. 6 169 personnes ont été surveillées en probation au cours de 1984-1985 soit une diminution de 0,4% et 836 l'ont été en libération conditionnelle soit

2,9% de moins que l'année précédente. Ce facteur nous fait prendre conscience qu'au niveau de la charge des agents de probation, leurs activités se sont stabilisées malgré la diminution de nouvelles demandes.

Les régions de Québec - Saguenay / Lac St-Jean et du Sud de Montréal ont accusé une légère diminution de personnes surveillées en probation. Les demandes nouvelles ayant été moindres pour la première région expliquent l'écart constaté. Pour la région du Sud de Montréal, l'application de la directive ayant trait à la fermeture avant terme de certains dossiers en fonction de certains critères a entraîné cette situation.

En ce qui concerne l'**aspect financier**, un rapport présentenciel coûte en 1984-1985 340,62 $, un rapport prélibératoire 272,49 $ et une enquête diverse 136,25 $. Quant au coût moyen quotidien d'une surveillance, en 1984-1985, une surveillance en probation coûte 2,24 $ et 4,48 $ pour une libération conditionnelle. Sur une base annuelle, 817,47 $ est estimé pour un suivi probatoire et 1 634,96 $ pour un libéré conditionnel.

RESSOURCES COMMUNAUTAIRES

En 1984-1985, une politique de santé a été élaborée et soumise pour consultation. En outre, l'action entreprise auprès de certaines tables de concertation a été consolidée. Pour la deuxième année, la Direction de la participation communautaire a assumé un leadership au niveau de l'organisation du Congrès des Services correctionnels québécois.

Au niveau des **services dispensés** par les ressources communautaires aux contrevenants des services correctionnels du Québec, il s'avère qu'en général, un plus grand nombre de clients ont été référés en 1984-1985 comparativement à l'année antérieure. En effet, 2 199 clients ont été

hébergés en 1984-1985, soit une augmentation de 3%, et 116 827 jours au total ont été alloués, soit une hausse de 4%. Le séjour moyen par contrevenant est passé de 52,57 qu'il était en 1983-1984 à 53,12 soit une augmentation de 0,55 jour.

Par contre, en ce qui touche les **ateliers de réinsertion par le travail**, moins de contrevenants ont été référés, soit 317 représentant 18% de moins de travailleurs qu'en 1983-1984. Toutefois, un total de 14 613,5 jours ont été alloués, soit 11,7% de plus que l'an passé. Le séjour moyen est passé de 33,88 en 1983-1984 à 46,09 en 1984-1985, une hausse de 12,21 jours. Cette augmentation nous laisse croire que la clientèle référée en ateliers se voit mieux préparée à faire face au marché du travail.

On note aussi une diminution de l'ordre de 25,2% de la clientèle référée au **Centre d'accueil Portage**. En effet, 80 contrevenants ont été accueillis en 1984-1985 comparativement à 107. De plus, 7 755 jours d'hébergement ont été servis, une baisse de 28,6% comparativement à l'année antérieure. La durée du séjour moyen par contrevenant est passée à 96,93 en 1984-1985, une diminution de 4,57 jours.

Quant à l'**Institut Philippe-Pinel**, 503 contrevenants y ont été référés, une augmentation de 13,8% comparativement à l'année 1983-1984. Une hausse est aussi notée en ce qui a trait au total des jours-séjour, soit 3 100 jours représentant 9,2% de plus que l'année antérieure. Par contre, la durée moyenne de séjour a diminué de 0,26 jour. En effet, en 1984-1985, la durée moyenne est de 6,16 comparativement à 6,42 en 1983-1984.

En ce qui a trait aux **services professionnels** requis en 1984-1985, 889 clients ont été référés, une augmentation de 77,4% par rapport à l'année antérieure. Cette donnée nous démontre que des expertises en

plus grand nombre ont été demandées par la cour ainsi que plus d'évaluations requises par les agents de probation afin de supporter leur intervention.

En ce qui a trait au programme de travaux compensatoires, 9 211 clients ont été référés dont 4 042 provenant des greffes et 5 169 des établissements de détention. L'augmentation, par rapport à l'année 1983-1984, a été de l'ordre de 101% presque réparti également au sein des deux services référants. Il en est aussi de même pour la répartition des clients ayant complété avec succès le programme. En effet, en 1984-1985, 80% des 5 078 clients ayant complété le programme ont obtenu un succès comparativement à 82% en 1983-1984. Cette donnée nous laisse croire que malgré l'accroissement de la demande, les organismes communautaires étaient préparés à recevoir la demande. Quant au nombre d'heures total à effectuer par la clientèle au cours de 1984-1985, il a été de 255 747 heures ou de 85 249 unités de travail. Le nombre d'heures est de 79% supérieur à celui de l'année précédente. En ce qui touche le nombre d'heures moyen réalisé par client référé, il est de l'ordre de 27,76 heures soit une différence de 3,35 heures en moins par rapport à l'année 1983-1984. Enfin, en ce qui a trait aux jours d'incarcération évités à l'aide du programme de travaux compensatoires pour la clientèle ayant terminé avec succès le programme au 31 mars 1985, 68 663 jours ont pu être évités. Le taux de succès étant de 80%, le nombre de jours évités serait de l'ordre de 125 270, si l'on considère la clientèle globale référée au programme.

En ce qui concerne l'aspect financier, il en coûte 39,10 $ par jour pour un contrevenant résidant en centre résidentiel communautaire et sur une base annuelle, 14 271,50 $. En centre d'hébergement communautaire, le coût quotidien s'estime à 27,96 $ et le coût annuel à 10 205,40 $ alors qu'en foyer d'accueil, le coût quotidien est de 16,70 $ et le coût annuel de 6 095,50 $. Quant au travailleur en atelier de réinsertion par

le travail, le tarif quotidien est de 26,23 $ alors que le montant annuel est de 6 505,04 $. Quant à la clientèle référée au Centre d'accueil le Portage, l'estimation quotidienne est de 16,70 $ et annuelle de 6 095,50 $. Un contrevenant référé à l'Institut Philippe-Pinel coûte quotidiennement 47,59 $ et annuellement 17 370,35 $.

LEXIQUE

ADMISSION : Arrivée d'une personne dans un établissement de détention pour être incarcérée en vertu d'un mandat d'incarcération, de renvoi sous garde ou d'autres procédés judiciaires qui permettent à un officier de la justice ou à un agent de la paix d'incarcérer une personne. Une personne dont le statut change ou qui est transférée dans un autre établissement de détention n'est pas réadmise.

ABSENCE TEMPORAIRE : Permission accordée à une personne incarcérée de s'absenter de l'établissement de détention pour un temps déterminé et sous certaines conditions, en vue de favoriser sa réinsertion sociale ou pour des raisons médicales ou humanitaires.

ÂGE : Nombre d'années écoulées entre la date de naissance d'une personne et la date d'admission dans un établissement de détention ou la date d'enregistrement à un bureau de probation.

AGENT DE PROBATION : Fonctionnaire chargé de produire des rapports d'évaluation psychosociale sur des délinquants ainsi que de surveiller les probationnaires et les libérés conditionnels.

ATELIER DE RÉINSERTION PAR LE TRAVAIL : Établissement privé à but non lucratif dont la mission est de permettre aux délinquants d'acquérir des habitudes de travail en vue de leur réinsertion sociale, et qui fonctionne comme une entreprise commerciale.

CENTRE D'HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE : Établissement privé à but non lucratif offrant à certains délinquants le logement, la nourriture et un programme d'activités socio-culturelles, comme mesure de réinsertion sociale.

CENTRE RÉSIDENTIEL COMMUNAUTAIRE (C.R.C.) : Établissement privé à but non lucratif, sélectionnant des résidents parmi une clientèle adulte ayant ou ayant eu des démêlés avec la justice, offrant un hébergement structuré avec un programme défini de réinsertion sociale, incluant le dépannage et constituant un support préventif ou une étape de l'exécution de la peine.

CHANGEMENT DE STATUT : Procédure utilisée dans les établissements de détention qui permet de tenir compte de la modification de la situation d'une personne incarcérée. Par exemple, une personne prévenue qui, à la suite d'un procès, est condamnée à une peine de détention, change de statut de "prévenue" à "personne condamnée"; cette procédure permet de suivre l'évolution du dossier d'une personne incarcérée entre son admission et sa libération.

DÉPANNAGE : Service visant à tirer d'embarras les ex-délinquants aux prises avec un problème personnel, familial ou social passager, afin de prévenir une récidive.

ENQUÊTE SOCIALE : Enquête menée par l'agent de probation sur la situation familiale et sociale du délinquant. Les résultats de cette enquête serviront notamment dans la rédaction du rapport présentenciel ou du rapport préliberatoire.

ENTRÉE : Arrivée d'une personne dans un établissement de détention à la suite d'une admission ou d'un transfert.

FOYER D'ACCUEIL : Individu ou famille offrant à certains délinquants le logement, la nourriture, une relation d'aide et un programme d'activités socio-culturelles, comme moyen de réinsertion sociale.

LIBÉRATION CONDITIONNELLE : Mise en liberté d'une personne pendant une période d'emprisonnement sous certaines conditions déterminées par une commission de libérations conditionnelles; généralement, sont admissibles à une libération conditionnelle les personnes condamnées à une peine d'emprisonnement de six mois ou plus et qui ont purgé le tiers de leur peine. Les agents de probation ont la tâche d'assurer la surveillance des personnes ainsi libérées.

ORDONNANCE DE PROBATION AVEC SURVEILLANCE :

Mesure imposée par le tribunal en vertu de laquelle une personne est soumise à certaines conditions, dont celle de se rapporter à un agent de probation. Celui-ci a la responsabilité d'assurer la surveillance de la personne tout en lui apportant informations, aide et conseils si nécessaire et, du respect des conditions de l'ordonnance. On utilise aussi le terme surveillance de probation pour désigner cette activité.

ORGANISME RÉFÉRANT : Organisme sous contrat avec le ministère de la Justice qui a la responsabilité, sur un territoire donné, de constituer une banque d'organismes communautaires, de référer toute personne admissible aux travaux compensatoires vers un organisme communautaire, d'assurer le contrôle et le suivi de l'exécution des travaux compensatoires et d'en faire rapport au percepteur.

PEINE : Punition infligée au délinquant en rétribution de l'infraction qu'il a commise.

PERCEPTEUR (PROGRAMME DE TRAVAUX COMPENSATOIRES) : Personne nommée par le ministère de la Justice ou de par la Loi sur les poursuites sommaires (art. 64.2) qui a pour responsabilité d'admettre les individus au programme de travaux compensatoires et de les diriger vers l'organisme référant désigné, qui verra à déterminer la nature et le lieu d'exécution des travaux.

PERSONNE CONDAMNÉE : Personne incarcérée dans un établissement de détention du Québec à la suite d'une sentence d'un tribunal. Généralement, les personnes condamnées dans les établissements du Québec purgent des sentences d'incarcération inférieures à deux ans, bien que les accords fédéraux-provinciaux permettent que des personnes condamnées à une peine d'incarcération de deux ans ou plus soient incarcérées dans un établisement de détention du Québec. La personne peut être admise comme personne condamnée ou désignée comme telle à la suite d'un changement de statut de personne "prévenue" à personne "condamnée".

PERSONNE INCARCÉRÉE : Personne effectuant un séjour dans un établissement de détention du Québec.

PERSONNE PRÉVENUE : Désigne généralement une personne incarcérée dans un établissement de détention du Québec en attendant l'issue des procédures judiciaires intentées contre elle.

POPULATION MOYENNE QUOTIDIENNE : Nombre moyen de personnes incarcérées présentes chaque jour dans un établissement de détention; cette population est établie à partir des présences à minuit dans les établissements de détention, excluant les personnes en absence temporaire.

RAPPORT D'ADMISSIBILITÉ (TRAVAUX COMMUNAUTAIRES) : Rapport rédigé à l'intention du tribunal, évaluant, à partir de critères préétablis, l'admissibilité d'un délinquant au programme de travaux communautaires.

RAPPORT D'ÉVALUATION PRÉLIBÉRATOIRE : Rapport donnant des renseignements sur la personnalité et le comportement du détenu et visant à aider la Commission québécoise des libérations conditionnelles à juger de l'opportunité de sa libération.

RAPPORT PRÉSENTENCIEL : Rapport rédigé par un agent de probation, donnant des renseignements sur la personnalité ainsi que sur la situation matérielle, familiale et sociale du délinquant afin d'aider le tribunal à déterminer la peine appropriée.

RÉGION SOCIO-SANITAIRE : Désigne les douze régions du Québec telles que définies dans les règlements de l'arrêté en conseil 3322-72 du 8 novembre 1972, en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

RÉINSERTION SOCIALE : Processus qui consiste pour un délinquant à acquérir les moyens de vivre normalement en société, grâce à un programme psychosocial adapté à ses besoins.

RESSOURCE À PROGRAMME SPÉCIFIQUE : Organisme privé à but non lucratif offrant un ou plusieurs programmes que le ministère de la Justice subventionne, totalement ou en partie, en fonction de la qualité ou de la pertinence des programmes, en regard des besoins des délinquants et des priorités du ministère de la Justice.

RESSOURCE SPÉCIALISÉE : Professionnel ou organisme du réseau des affaires sociales fournissant des services de sa compétence à la clientèle des Services correctionnels du Québec.

TAUX POUR UN NOMBRE D'HABITANTS : Désigne une proportion de personnes avec des caractéristiques spécifiques par rapport à l'ensemble d'une population (ex.: taux d'incarcération, taux d'admission).

TRANSFERT (DÉTENTION) : Désigne le déplacement d'une personne d'un établissement de détention à un autre et ce, pour diverses raisons: programmes, sécurité, comparution devant le tribunal ou humanitaires.

TRANSFERT (PROBATION) : Désigne le transfert d'une personne d'un bureau de probation à un autre, afin de continuer une activité déjà débutée; généralement, un transfert est effectué en raison du lieu de résidence de la personne.

TRAVAUX COMMUNAUTAIRES : Travaux non rémunérés effectués en milieu libre comme substitut à l'emprisonnement dans le cadre d'une ordonnance de probation, au profit d'oeuvres sociales.

TRAVAUX COMPENSATOIRES : Travaux non rémunérés effectués en milieu libre comme substitut à l'emprisonnement dans le cas de personnes incapables de payer l'amende imposée par le tribunal en vertu d'une loi du Québec ou d'un règlement municipal, au profit d'oeuvres sociales.

STATISTIQUES DE LA

DÉTENTION

TABLEAU 1

ADMISSIONS DES PERSONNES PRÉVENUES ET CONDAMNÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION DU QUÉBEC SELON LA RÉGION, 1984-1985

RÉGION		STATUT		RÉGION		STATUT	
01	Bas St-Laurent/ Gaspésie	Prévenues:	371	06-B	Laurentides/ Lanaudière	Prévenues:	1 363
		Condamnées:	638			Condamnées:	1 105
		Total:	1 009			Total:	2 468
02	Saguenay/ Lac St-Jean	Prévenues:	483	06-C	Sud de Montréal	Prévenues:	1 159
		Condamnées:	752			Condamnées:	1 371
		Total:	1 235			Total:	2 530
03	Québec	Prévenues:	2 595	07	Outaouais	Prévenues:	932
		Condamnées:	1 972			Condamnées:	789
		Total:	4 567			Total:	1 721
04	Trois-Rivières	Prévenues:	560	08	Nord-Ouest	Prévenues:	339
		Condamnées:	529			Condamnées:	598
		Total:	1 089			Total:	937
05	Cantons de l'Est	Prévenues:	536	09	Côte-Nord	Prévenues:	323
		Condamnées:	818			Condamnées:	411
		Total:	1 354			Total:	734
06-A	Montréal métropolitain	Prévenues:	7 102		Ensemble du Québec	Prévenues:	15 763
		Condamnées:	8 284			Condamnées:	17 267
		Total:	15 386			Total:	33 030

Dans le calcul des admissions des personnes condamnées, nous avons inclus les changements de statut de "prévenues" à "condamnées".

GRAPHIQUE 1

ADMISSIONS DES PERSONNES
PREVENUES ET CONDAMNEES DANS LES ETABLISSEMENTS DE
DETENTION DU QUEBEC SELON LA REGION, 1984-1985

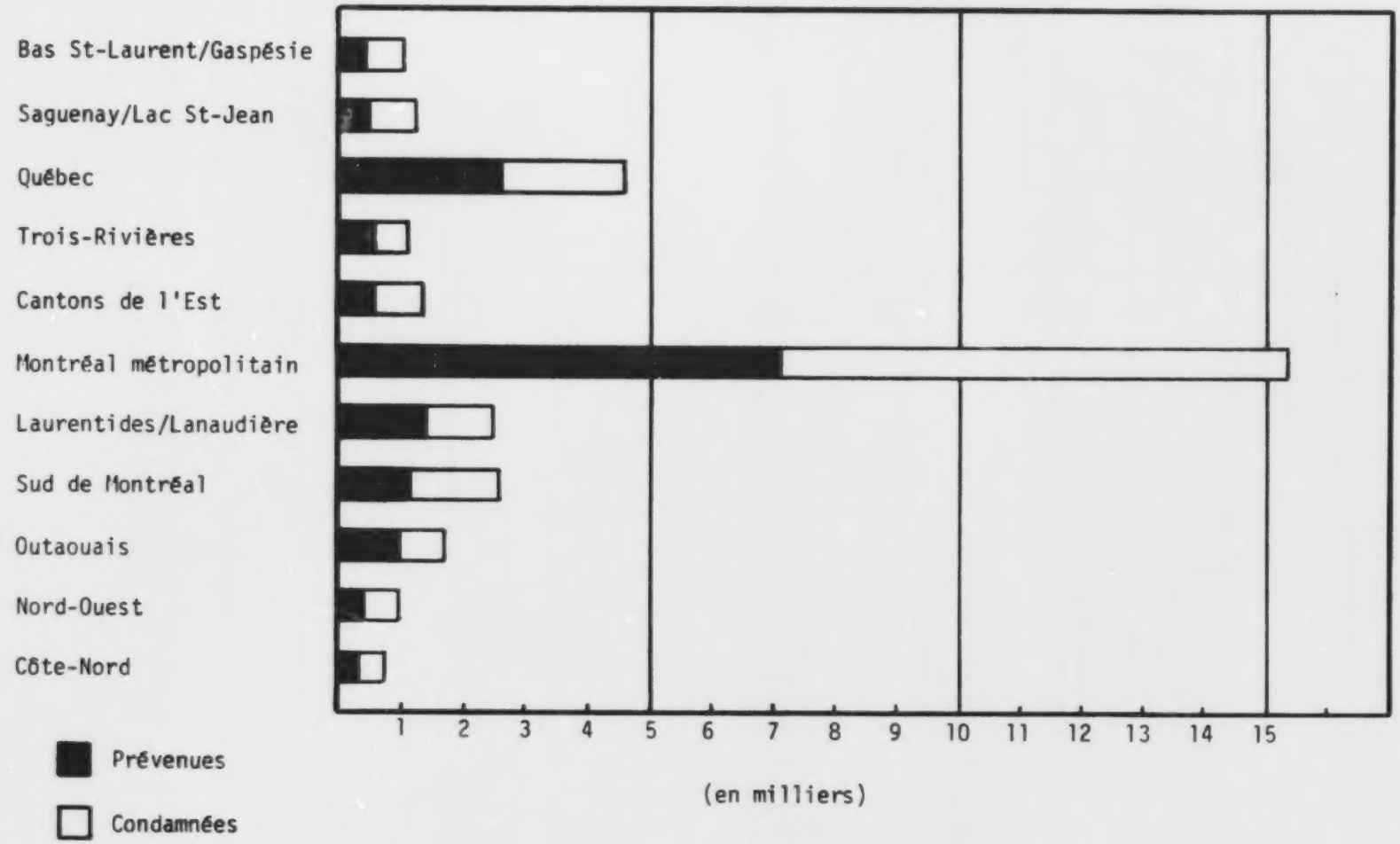

TABLEAU 2

TAUX D'ADMISSION POUR 1000 ADULTES DES PERSONNES PRÉVENUES ET CONDAMNÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION DU QUÉBEC SELON LA RÉGION, 1984-1985

RÉGION		STATUT		RÉGION		STATUT	
01	Bas St-Laurent/ Gaspésie	Prévenues:	2,18	06-B	Laurentides/ Lanaudière	Prévenues:	3,27
		Condamnées:	3,75			Condamnées:	2,65
		Total:	5,93			Total:	5,92
02	Saguenay/ Lac St-Jean	Prévenues:	2,25	06-C	Sud de Montréal	Prévenues:	1,44
		Condamnées:	3,50			Condamnées:	1,70
		Total:	5,75			Total:	3,14
03	Québec	Prévenues:	3,37	07	Outaouais	Prévenues:	4,68
		Condamnées:	2,56			Condamnées:	3,96
		Total:	5,93			Total:	8,64
04	Trois-Rivières	Prévenues:	1,64	08	Nord-Ouest	Prévenues:	3,05
		Condamnées:	1,55			Condamnées:	5,39
		Total:	3,19			Total:	8,44
05	Cantons de l'Est	Prévenues:	2,79	09	Côte-Nord	Prévenues:	4,11
		Condamnées:	4,26			Condamnées:	5,23
		Total:	7,05			Total:	9,34
06-A	Montréal métropolitain	Prévenues:	4,52		Ensemble du Québec	Prévenues:	3,24
		Condamnées:	5,28			Condamnées:	3,55
		Total:	9,80			Total:	6,79

Le taux d'admission est établi en prenant le nombre d'admissions d'un groupe donné divisé par la population estimée de 18 ans et plus (référence p. 34, colonne 2) et multiplié par 1000 adultes.

TABLEAU 3

ADMISSIONS DES PERSONNES PRÉVENUES ET CONDAMNÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION DU QUÉBEC SELON LE SEXE ET LA RÉGION, 1984-1985

RÉGION	HOMMES	FEMMES	TOTAL
01 Bas St-Laurent/Gaspésie	990	19	1 009
02 Saguenay/Lac St-Jean	1 193	42	1 235
03 Québec	4 269	298	4 567
04 Trois-Rivières	1 041	48	1 089
05 Cantons de l'Est	1 270	84	1 354
06-A Montréal métropolitain	14 155	1 231	15 386
06-B Laurentides/Lanaudière	2 447	21	2 468
06-C Sud de Montréal	2 457	73	2 530
07 Outaouais	1 655	66	1 721
08 Nord-Ouest	900	37	937
09 Côte-Nord	693	41	734
Ensemble du Québec	31 070 (94%)	1 960 (6%)	33 030 (100%)

TABLEAU 4

ADMISSIONS DES PERSONNES CONDAMNÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION DU QUÉBEC SELON L'ÂGE ET LA RÉGION, 1984-1985

RÉGION	17 ET MOINS N	%	18-19 N	%	20-24 N	%	25-29 N	%	30-34 N	%	35-39 N	%	40-49 N	%	50-59 N	%	60 & PLUS N	%	TOTAL	
01 Bas St-Laurent/ Gaspésie	2	0,3	37	5,8	222	34,7	146	23,0	99	15,5	61	9,6	49	7,7	18	2,8	4	0,6	638	100%
02 Saguenay/ Lac St-Jean	--		52	6,9	250	33,2	187	25,0	93	12,4	70	9,3	65	8,6	28	3,7	7	0,9	752	100%
03 Québec	--		98	5,0	595	30,0	481	24,3	290	14,7	190	9,6	195	10,0	86	4,4	37	2,0	1972	100%
04 Trois-Rivières	--		31	6,0	140	26,4	146	27,4	91	17,2	65	12,3	43	8,1	10	2,0	3	0,6	529	100%
05 Cantons de l'Est	2	0,2	51	6,2	231	28,3	222	27,1	122	15,0	78	9,5	79	9,6	21	2,6	12	1,5	818	100%
06-A Montréal métropolitain	10	0,1	607	7,3	2322	28,0	1897	23,0	1263	15,2	795	9,6	864	10,4	411	5,0	115	1,4	8284	100%
06-B Laurentides/ Lanaudière	--		83	7,5	363	32,7	264	24,0	151	13,7	99	9,0	100	9,0	33	3,0	12	1,1	1105	100%
06-C Sud de Montréal	--		141	10,3	485	35,3	275	20,1	160	11,7	118	8,6	126	9,2	53	3,9	13	0,9	1371	100%
07 Outaouais	2	0,2	70	8,9	251	31,8	192	24,3	111	14,1	62	7,8	60	7,6	29	3,7	12	1,5	789	100%
08 Nord-Ouest	--		50	8,4	205	34,3	127	21,2	86	14,4	51	8,5	55	9,2	23	3,8	1	0,2	598	100%
09 Côte-Nord	--		36	8,7	127	31,0	109	26,5	52	12,7	31	7,5	36	8,7	11	2,7	9	2,2	411	100%
Ensemble du Québec	16	0,1	1256	7,3	5191	30,0	4046	23,4	2518	14,6	1620	9,4	1672	9,7	723	4,2	225	1,3	17267	100%

TABLEAU 5

DURÉE TOTALE DE SÉJOUR DES PERSONNES PRÉVENUES ET CONDAMNÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION DU QUÉBEC SELON LA RÉGION, 1984-1985

RÉGION		STATUT		RÉGION		STATUT	
01	Bas St-Laurent/ Gaspésie	Prévenues:	3 526	06-B	Laurentides/ Lanaudière	Prévenues:	14 008
		Condamnées:	20 702			Condamnées:	31 352
		Total:	24 228			Total:	45 360
02	Saguenay/ Lac St-Jean	Prévenues:	7 472	06-C	Sud de Montréal	Prévenues:	23 032
		Condamnées:	17 037			Condamnées:	79 774
		Total:	24 509			Total:	102 806
03	Québec	Prévenues:	62 609	07	Outaouais	Prévenues:	13 758
		Condamnées:	120 940			Condamnées:	13 182
		Total:	183 549			Total:	26 940
04	Trois-Rivières	Prévenues:	4 617	08	Nord-Ouest	Prévenues:	4 677
		Condamnées:	4 323			Condamnées:	18 083
		Total:	8 940			Total:	22 760
05	Cantons de l'Est	Prévenues:	7 195	09	Côte-Nord	Prévenues:	3 437
		Condamnées:	9 130			Condamnées:	16 821
		Total:	16 325			Total:	20 258
06-A	Montréal métropolitain	Prévenues:	140 374		Ensemble du Québec	Prévenues:	284 705
		Condamnées:	304 588			Condamnées:	635 932
		Total:	444 962			Total:	920 637

La durée totale de séjour est établie à partir du nombre de jours de détention servis par les personnes prévenues et condamnées pendant l'année 1984-1985 (réf. Rapport mensuel des directeurs)

TABLEAU 6

DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR DES PERSONNES PRÉVENUES ET CONDAMNÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION DU QUÉBEC SELON LA RÉGION, 1984-1985

RÉGION		STATUT		RÉGION		STATUT	
01	Bas St-Laurent/ Gaspésie	Prévenues:	9,50	06-B	Laurentides/ Lanaudière	Prévenues:	10,27
		Condamnées:	32,44			Condamnées:	28,37
		Total:	24,01			Total:	18,37
02	Saguenay/ Lac St-Jean	Prévenues:	15,46	06-C	Sud de Montréal	Prévenues:	19,87
		Condamnées:	22,65			Condamnées:	58,18
		Total:	19,84			Total:	40,63
03	Québec	Prévenues:	24,12	07	Outaouais	Prévenues:	14,76
		Condamnées:	61,32			Condamnées:	16,70
		Total:	40,19			Total:	15,65
04	Trois-Rivières	Prévenues:	8,24	08	Nord-Ouest	Prévenues:	13,79
		Condamnées:	8,17			Condamnées:	30,23
		Total:	8.20			Total:	24,29
05	Cantons de l'Est	Prévenues:	13,42	09	Côte-Nord	Prévenues:	10,64
		Condamnées:	11,16			Condamnées:	40,92
		Total:	12,05			Total:	27,59
06-A	Montréal métropolitain	Prévenues:	19,76		Ensemble du Québec	Prévenues:	18,06
		Condamnées:	36,76			Condamnées:	36,82
		Total:	28,91			Total:	27,87

La durée moyenne de séjour est établie à partir du nombre total de séjours d'une région (réf. tableau 5) divisé par le nombre d'admissions de cette même région (réf. tableau 1)

TABLEAU 7

POPULATION MOYENNE QUOTIDIENNE DES PERSONNES PRÉVENUES ET CONDAMNÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION DU QUÉBEC SELON LA RÉGION, 1984-1985

RÉGION		STATUT		RÉGION		STATUT	
01	Bas St-Laurent/ Gaspésie	Prévenues:	9,66	06-B	Laurentides/ Lanaudière	Prévenues:	38,37
		Condamnées:	56,71			Condamnées:	85,89
		Total:	66,37			Total:	124,26
02	Saguenay/ Lac St-Jean	Prévenues:	20,47	06-C	Sud de Montréal	Prévenues:	63,10
		Condamnées:	46,67			Condamnées:	218,55
		Total:	67,14			Total:	281,65
03	Québec	Prévenues:	171,53	07	Outaouais	Prévenues	37,69
		Condamnées:	331,34			Condamnées:	36,11
		Total:	502,87			Total:	73,80
04	Trois-Rivières	Prévenues:	12,64	08	Nord-Ouest	Prévenues:	12,81
		Condamnées:	11,84			Condamnées:	49,54
		Total:	24,48			Total:	62,35
05	Cantons de l'Est	Prévenues:	19,71	09	Côte-Nord	Prévenues:	9,41
		Condamnées:	25,01			Condamnées:	46,08
		Total:	44,72			Total:	55,49
06-A	Montréal métropolitain	Prévenues:	384,58		Ensemble du Québec	Prévenues:	780,01
		Condamnées:	834,48			Condamnées:	1742,27
		Total:	1219,06			Total:	2522,28

La population moyenne quotidienne est établie en prenant la durée totale de séjour (tableau 5) divisée par 365 jours.

GRAPHIQUE 2

POPULATION MOYENNE QUOTIDIENNE DES PERSONNES PREVENUES ET CONDAMNEES
DANS LES ETABLISSEMENTS DE DETENTION DU QUEBEC
SELON LE STATUT ET LA REGION, 1984-1985

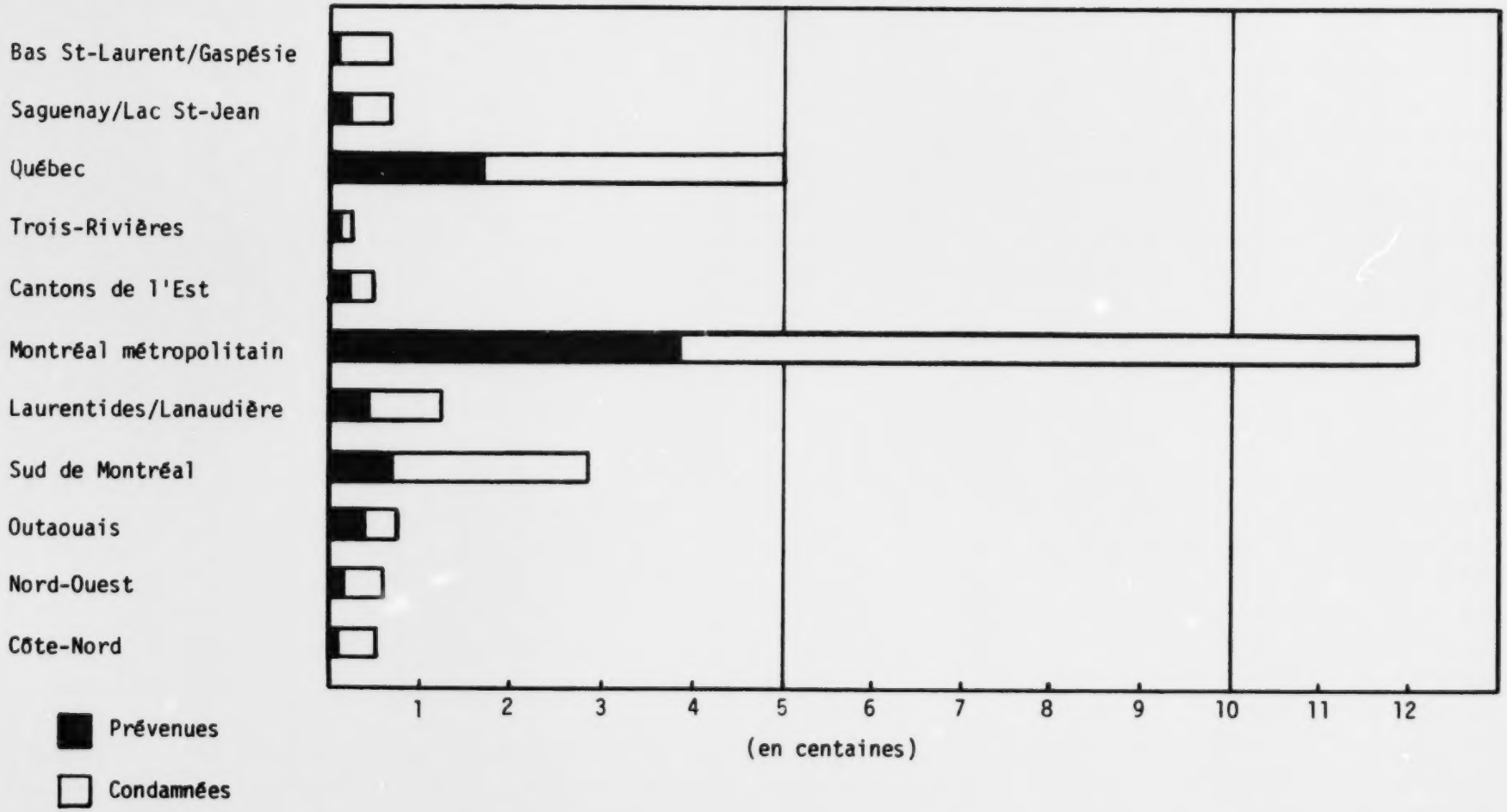

TABLEAU 8

TAUX D'INCARCÉRATION POUR 1000 ADULTES DES PERSONNES PRÉVENUES ET CONDAMNÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION DU QUÉBEC SELON LA RÉGION, 1984-1985

RÉGION		STATUT		RÉGION		STATUT	
01	Bas St-Laurent/ Gaspésie	Prévenues:	0,05	06-B	Laurentides/ Lanaudière	Prévenues:	0,09
		Condamnées:	0,33			Condamnées:	0,20
		Total:	0,38			Total:	0,29
02	Saguenay/ Lac St-Jean	Prévenues:	0,09	06-C	Sud de Montréal	Prévenues:	0,07
		Condamnées:	0,21			Condamnées:	0,27
		Total:	0,30			Total:	0,34
03	Québec	Prévenues:	0,22	07	Outaouais	Prévenues:	0,18
		Condamnées:	0,43			Condamnées:	0,18
		Total:	0,65			Total:	0,36
04	Trois-Rivières	Prévenues:	0,03	08	Nord-Ouest	Prévenues:	0,11
		Condamnées:	0,03			Condamnées:	0,44
		Total:	0,06			Total:	0,55
05	Cantons de l'Est	Prévenues:	0,10	09	Côte-Nord	Prévenues:	0,11
		Condamnées:	0,13			Condamnées:	0,58
		Total:	0,23			Total:	0,69
06-A	Montréal métropolitain	Prévenues:	0,24		Ensemble du Québec	Prévenues:	0,16
		Condamnées:	0,53			Condamnées:	0,35
		Total:	0,77			Total:	0,51

Le taux d'incarcération est établi en prenant la population moyenne quotidienne d'un groupe donné (tableau 7) divisée par la population estimée de 18 ans et plus (réf. p. 34 colonne 2) et multipliée par 1000.

TABLEAU 9

DURÉE DES PEINES IMPOSÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION DU QUÉBEC SELON LA RÉGION, 1984-1985

DURÉE DES PEINES	01		02		03		04		05		06-A		06-B		06-C		07		08		09		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
1 jour	17	2,7	20	2,7	41	2,0	12	2,3	13	1,6	399	4,8	34	3,1	25	1,8	27	3,4	11	1,8	8	1,9	607	3,5
2-5 jours	82	12,8	107	14,2	327	16,6	40	7,6	159	19,4	1079	13,0	87	7,9	106	7,7	116	14,7	59	10,0	56	13,6	2218	12,8
6-10 jours	86	13,5	127	16,9	413	21,0	106	20,0	207	25,3	1287	15,5	186	16,8	258	18,8	126	16,0	99	16,6	70	17,0	2965	17,1
11-15 jours	85	13,4	98	13,0	270	13,7	81	15,3	104	12,7	1014	12,2	114	10,3	161	11,8	102	12,9	56	9,4	56	13,6	2141	12,4
16-20 jours	14	2,2	28	3,7	59	3,0	21	4,0	29	3,5	235	2,8	23	2,1	37	2,7	23	2,9	38	6,4	13	3,2	520	3,0
21-30 jours	83	13,1	56	7,4	227	11,5	54	10,2	85	10,4	804	9,7	119	10,8	124	9,0	41	5,2	75	12,5	58	14,1	1726	10,0
31-40 jours	35	5,5	22	2,9	75	3,8	28	5,3	28	3,4	361	4,3	56	5,1	68	5,0	27	3,4	30	5,0	10	2,4	740	4,3
41-50 jours	11	1,7	16	2,1	18	1,0	10	2,0	17	2,1	137	1,7	8	0,7	14	1,0	6	0,8	28	4,7	9	2,2	274	1,6
51-60 jours	27	4,2	18	2,4	67	3,4	17	3,2	14	1,7	231	2,8	35	3,1	29	2,1	17	2,2	21	3,5	12	3,0	488	2,8
61-70 jours	25	3,9	34	4,5	42	2,1	9	1,7	24	3,0	234	2,8	38	3,4	38	2,8	20	2,5	27	4,5	16	4,0	507	3,0
71-80 jours	2	0,3	1	0,1	4	0,2	3	0,6	4	0,5	46	0,6	4	0,4	3	0,2	3	0,4	8	1,3	--		78	0,5
81-90 jours	20	3,1	18	2,4	71	3,6	13	2,4	27	3,3	315	3,8	40	3,6	51	3,7	18	2,3	15	2,5	10	2,4	598	3,5
3 mois	36	5,6	44	5,9	89	4,5	42	8,0	27	3,3	395	4,8	67	6,1	76	5,6	42	5,3	24	4,0	23	5,6	865	5,0
4-5 mois	18	2,8	32	4,3	38	2,0	23	4,3	5	0,6	264	3,2	29	2,6	22	1,6	23	2,9	15	2,5	5	1,2	474	2,7
6-11 mois	42	6,6	56	7,4	134	6,8	41	7,7	30	3,7	728	8,8	117	10,6	153	11,2	94	11,9	41	6,8	31	7,5	1467	8,5
12-17 mois	41	6,4	35	4,7	51	2,6	18	3,4	18	2,2	403	5,0	66	6,0	103	7,5	51	6,5	21	3,5	14	3,4	821	4,8
18-23 mois	14	2,2	33	4,4	43	2,1	11	2,0	21	2,6	274	3,3	68	6,1	69	5,0	43	5,4	23	3,8	15	3,7	614	3,6
24 mois et plus	--		7	1,0	3	0,1	--		6	0,7	78	0,9	14	1,3	34	2,5	10	1,3	7	1,2	5	1,2	164	0,9
TOTAL	638	100%	752	100%	1972	100%	529	100%	818	100%	8284	100%	1105	100%	1371	100%	789	100%	598	100%	411	100%	17267	100%

TABLEAU 10

PERSONNES SENTENCÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION

DU QUÉBEC SELON LE DÉLIT ET LA RÉGION, 1984-1985

TYPE DE DÉLIT	01		02		03		04		05		06-A		06-B		06-C		07		08		09		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
1- Crimes contre la personne	36	5,6	21	2,8	52	2,6	11	2,1	32	4,0	547	6,6	67	6,1	117	8,5	52	6,6	34	5,7	24	5,8	993	5,7
2- Crimes contre la propriété	125	19,6	171	22,7	360	18,2	138	26,1	137	16,7	2164	26,1	262	23,7	329	24,0	219	27,8	117	19,6	101	24,7	4123	24,0
3- Autres - Code criminel	73	11,4	94	12,5	169	8,6	40	7,6	108	13,2	1598	19,3	151	13,7	237	17,3	152	19,3	85	14,2	47	11,4	2754	15,9
4- Stupéfiants, aliments, drogues	44	7,0	49	6,5	120	6,1	30	5,7	39	4,8	439	5,3	82	7,4	71	5,2	50	6,3	28	4,7	52	12,6	1004	5,8
5- Divers	28	4,4	37	5,0	102	5,2	18	3,4	18	2,2	327	3,9	63	5,7	42	3,0	35	4,4	18	3,0	20	4,9	708	4,1
6- Autres/règlements municipaux	4	0,6	11	1,5	160	8,1	7	1,3	27	3,3	362	4,4	2	0,2	26	2,0	28	3,5	2	0,3	19	4,6	648	3,7
7- Circulation	311	48,7	358	47,5	959	49,2	270	51,0	442	54,0	2492	30,1	459	41,5	522	38,0	241	30,6	311	52,0	142	34,6	6517	37,8
8- Non indiqué	17	2,7	11	1,5	40	2,0	15	2,8	15	1,8	355	4,3	19	1,7	27	2,0	12	1,5	3	0,5	6	1,4	520	3,0
TOTAL	638	100%	752	100%	1972	100%	529	100%	818	100%	8284	100%	1105	100%	1371	100%	789	100%	598	100%	411	100%	17267	100%

1- Crimes contre la personne: meurtre, homicide involontaire, tentative de meurtre, viol, autres offenses sexuelles et tentative de viol, blesser, voies de fait, vol qualifié, extorsion.

2- Crimes contre la propriété: vol avec effraction, vol, fraude.

3- Autres - Code criminel: moeurs, paris et prostitution, recel, armes à feu, abs. ill. et désob. à la cour, complot, complicité, négligence criminelle, inconduite, méfait, dommage et incendie, autres.

4- Stupéfiants, aliments et drogues

5- Divers: immigration, assurance-chômage, autres statuts fédéraux, chasse, pêche, conservation de la faune, main-d'oeuvre, autres lois du Québec.

6- Autres - Règlements municipaux: désordre, nuisance, ivresse, flânerie, tapage, vagabondage, autres.

7- Circulation: ensemble des infractions commises au Code de la route, au Code criminel et aux Règlements municipaux.

8- Non indiqué

GRAPHIQUE 3

PERSONNES SENTENCEES DANS LES ETABLISSEMENTS DE DETENTION
DU QUEBEC SELON LE DELIT, 1984-1985

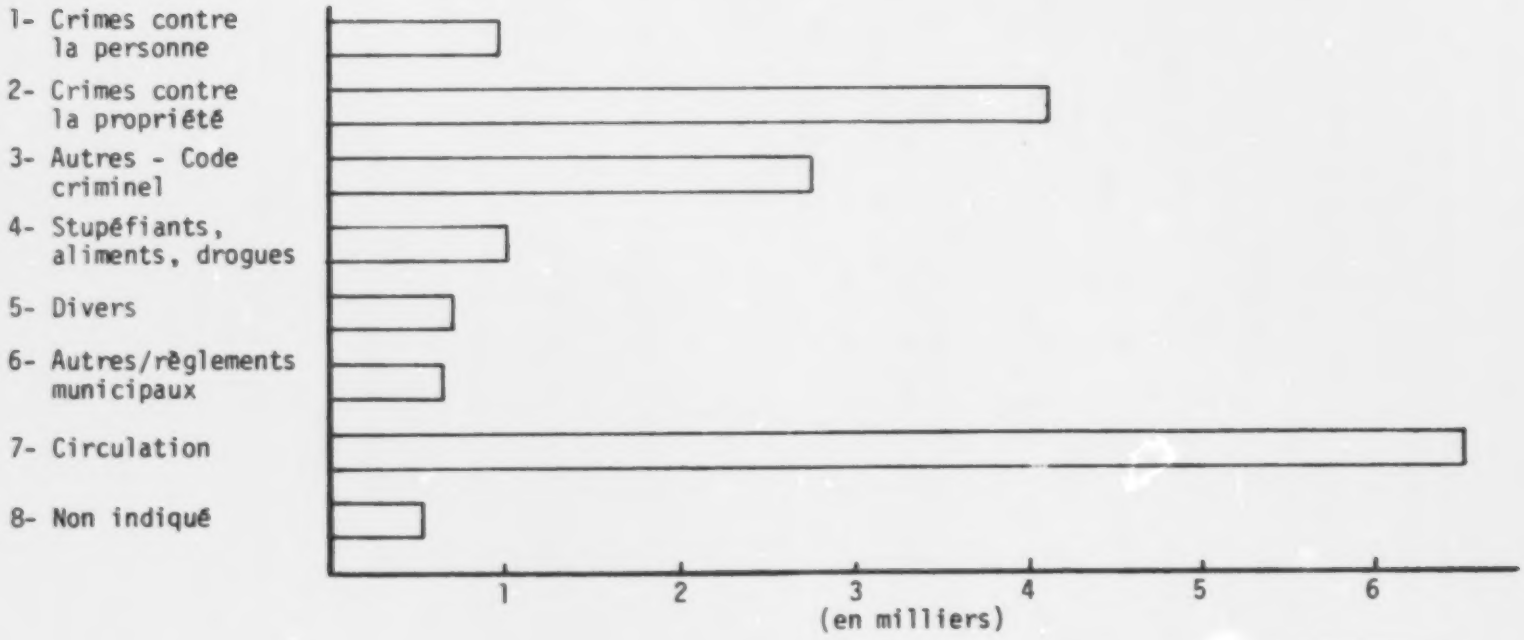

1- Crimes contre la personne: meurtre, homicide involontaire, tentative de meurtre, viol, autres offenses sexuelles et tentative de viol, blesser, voies de fait, vol qualifié, extorsion.
2- Crimes contre la propriété: vol avec effraction, vol, fraude.
3- Autres - Code criminel: moeurs, paris et prostitution, recel, armes à feu, abs. ill. et désob. à la cour, complot, complicité, négligence criminelle, inconduite, méfait, dommage et incendie, autres.
4- Stupéfiants, aliments et drogues.
5- Divers: immigration, assurance-chômage, autres statuts fédéraux, chasse, pêche, conservation de la faune, main-d'oeuvre, autres lois du Québec.
6- Autres - Règlements municipaux: désordre, nuisance, ivresse, flânerie, tapage, vagabondage, autres.
7- Circulation: ensemble des infractions commises au Code de la route, au Code criminel et aux règlements municipaux.

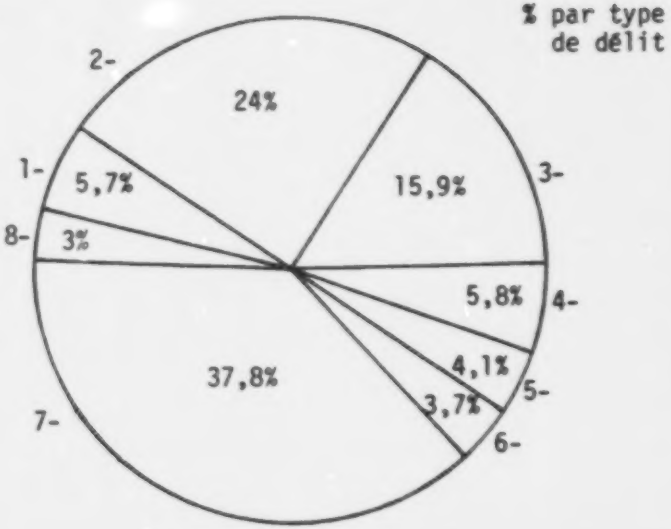

TABLEAU 11

NOMBRE DE PLACES DE DÉTENTION ET TAUX D'OCCUPATION SELON LA RÉGION, 1984-1985

RÉGION	Capacité opérationnelle régionale (1)	Population âgée de 18 ans et plus (2)	Nombre de places pour 1000 adultes	% annuel moyen d'occupation (3)
01 Bas St-Laurent/Gaspésie	128 (5)	169 719	0,75	0,51
02 Saguenay/Lac St-Jean	88 (2)	214 378	0,41	0,76
03 Québec	612 (4)	769 777	0,79	0,82
04 Trois-Rivières	42 (1)	339 813	0,12	0,58
05 Cantons de l'Est	62 (1)	191 640	0,32	0,72
06-A Montréal métropolitain	1 364 (4)	1 567 795	0,87	0,89
06-B Laurentides/Lanaudière	176 (2)	415 587	0,42	0,70
06-C Sud de Montréal	418 (5)	803 510	0,52	0,67
07 Outaouais	96 (2)	199 127	0,48	0,76
08 Nord-Ouest	77 (2)	110 896	0,69	0,80
09 Côte-Nord	74 (2)	78 585	0,94	0,75
Ensemble du Québec	3 137 (30)	4 860 827	0,64	0,80

(1) Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'établissements de détention dans une région donnée.

(2) Super-pop, Ministère des Affaires sociales, sept. 1983.

(3) Taux moyen annuel d'occupation: $\frac{\text{population moyenne quotidienne par région}}{\text{capacité régionale}}$

TABLEAU 12

COMPARUTIONS SELON LA RÉGION, 1984-1985

RÉGION	N	%
01 Bas St-Laurent/Gaspésie	703	1,2
02 Saguenay/Lac St-Jean	1 541	2,6
03 Québec	10 320	17,2
04 Trois-Rivières	1 492	2,5
05 Cantons de l'Est	1 487	2,5
06-A Montréal métropolitain	34 060	56,5
06-B Laurentides/Lanaudière	3 794	6,3
06-C Sud de Montréal	2 824	4,7
07 Outaouais	2 660	4,4
08 Nord-Ouest	563	0,9
09 Côte-Nord	696	1,2
Ensemble du Québec	60 140	100,0

TABLEAU 13

TRANSFERTS REÇUS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION SELON LA RÉGION, 1984-1985

RÉGION	N	%
01 Bas St-Laurent/Gaspésie	531	4,3
02 Saguenay/Lac St-Jean	465	3,8
03 Québec	2 050	16,5
04 Trois-Rivières	533	4,3
05 Cantons de l'Est	212	1,7
06-A Montréal métropolitain	5 379	43,4
06-B Laurentides/Lanaudière	554	4,5
06-C Sud de Montréal	1 762	14,2
07 Outaouais	268	2,2
08 Nord-Ouest	226	1,8
09 Côte-Nord	409	3,3
Ensemble du Québec	12 389	100,0

STATISTIQUES DE LA

PROBATION

TABLEAU 14

COMPARAISON DES SERVICES DE PROBATION POUR 1982-83, 1983-84 ET 1984-85

Année	R.P.S. faits (1)	Probation Cas reçus (2)	R.E.P. faits (3)	Libérations conditionnelles (4) Cas reçus	Enquêtes diverses (5)	Travaux communautaires (6)
1982-83	3490	3669	884	1238	1062	855
1983-84	3492	3876	487	1194	1304	1238
1984-85	3213	3651	313*	999	1040	779

(1) Rapports présentenciels

(2) Ordonnances de probation avec surveillance - nouveaux cas reçus

(3) Rapports d'évaluation prélibératoire

(4) Surveillance des personnes en libération conditionnelle - nouveaux cas reçus

(5) Comprend les rapports supplémentaires, les enquêtes sociales, les rapports complémentaires et d'admissibilité (pour les travaux communautaires) et les rapports spéciaux (pour la C.Q.L.C.).

(6) Les ordonnances de probation comportant des travaux communautaires sont déjà incluses dans les ordonnances de probation avec surveillance.

* Note explicative: La réduction entre 1982-1983 et 1984-1985 s'explique par la modification de la politique sur la transmission de l'information à la C.Q.L.C. dans certaines régions.

TABLEAU 15

NOUVELLES ADMISSIONS EN PROBATION ET TAUX POUR 1000 ADULTES * SELON LA REGION, 1984-1985

RÉGION		R.P.S. faits (1)		Probation Cas reçus (2)		R.E.P. faits (3)		Libérations conditionnelles (4) Cas reçus		Enquêtes diverses (5)	
		N	TAUX	N	TAUX	N	TAUX	N	TAUX	N	TAUX
01	Bas St-Laurent/Gaspésie	92	0,54	105	0,62	0	--	60	0,35	18	0,11
02	Saguenay/Lac St-Jean	180	0,84	160	0,75	12	0,06	51	0,24	55	0,26
03	Québec	612	0,80	516	0,67	164	0,21	172	0,22	246	0,32
04	Trois-Rivières	241	0,71	180	0,53	0	--	54	0,16	46	0,14
05	Cantons de l'Est	120	0,63	181	0,94	0	--	12	0,06	41	0,21
06-A	Montréal métropolitain	882	0,56	877	0,56	52	0,03	333	0,21	57	0,10
06-B	Laurentides/Lanaudière	248	0,60	279	0,67	4	0,01	68	0,16	65	0,16
06-C	Sud de Montréal	502	0,62	700	0,87	18	0,02	131	0,16	211	0,26
07	Outaouais	190	0,95	425	2,13	25	0,13	49	0,25	163	0,82
08	Nord-Ouest	86	0,78	142	1,28	37	0,33	41	0,37	26	0,23
09	Côte-Nord	60	0,76	86	1,09	1	0,01	28	0,36	12	0,15
	Ensemble du Québec	3213	0,66	3651	0,75	313	0,06	999	0,21	1040	0,21

* Ce taux est calculé à partir de l'estimation de la population âgée de 18 ans et plus.
Source: Super-pop, Ministère des Affaires sociales, septembre 1983.

(1) Rapports présentenciels

(2) Ordonnances de probation avec surveillance - nouveaux cas reçus

(3) Rapports d'évaluation prélibératoire

(4) Surveillance de libération conditionnelle

(5) Comprend les rapports supplémentaires, les enquêtes sociales, les rapports complémentaires d'admissibilité (pour les travaux communautaires) et les rapports spéciaux (pour la C.Q.L.C.)

GRAPHIQUE 4

NOUVELLES ADMISSIONS EN PROBATION,
1984-1985

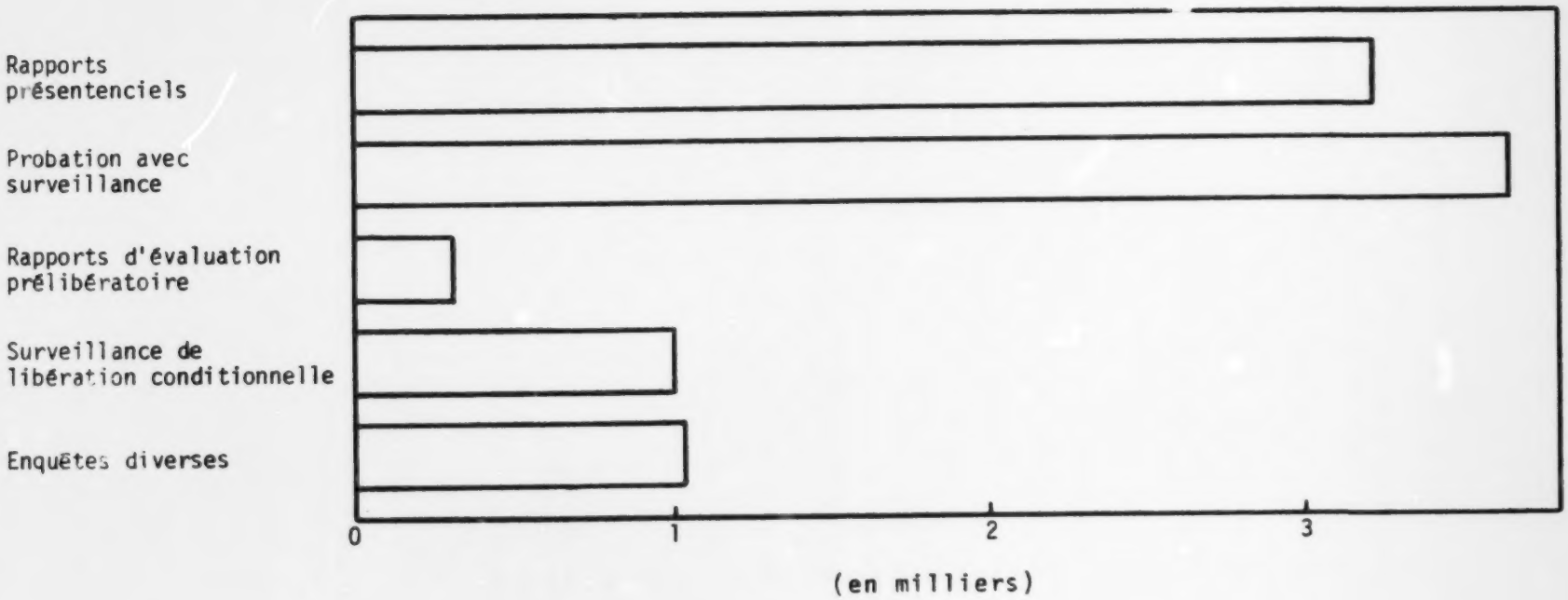

TABLEAU 16

NOMBRE MOYEN MENSUEL ET TAUX POUR 1000 ADULTES DES PERSONNES EN SURVEILLANCE DE PROBATION ET DE LIBÉRATION CONDITIONNELLE SELON LA RÉGION, 1984-1985 *

RÉGION		Personnes en surveillance de probation	Taux pour 1000 adultes	Personnes en surveillance de libération conditionnelle	Taux pour 1000 adultes
01	Bas St-Laurent/Gaspésie	154,0	0,91	37,5	0,22
02	Saguenay/Lac St-Jean	204,3	0,95	39,0	0,18
03	Québec	784,3	1,02	124,8	0,16
04	Trois-Rivières	323,4	0,95	41,1	0,12
05	Cantons de l'Est	238,4	1,24	16,6	0,09
06-A	Montréal métropolitain	1 743,6	1,11**	275,0	0,18
06-B	Laurentides/Lanaudière	547,4	1,32	73,8	0,18
06-C	Sud de Montréal	1 026,9	1,28	134,0	0,17
07	Outaouais	745,8	3,75	45,0	0,23
08	Nord-Ouest	228,8	2,06	32,8	0,30
09	Côte-Nord	171,8	2,19	15,9	0,20
	Ensemble du Québec	6 168,8	1,27	835,5	0,17

* Ce taux est calculé à partir de l'estimation de la population âgée de 18 ans et plus. Source: Super-pop, Ministère des Affaires sociales, septembre 1983.

** Cet écart est partiellement dû à l'application de la directive ayant trait à la fermeture avant terme de certains dossiers.

GRAPHIQUE 5

NOMBRE MOYEN MENSUEL DES PERSONNES
EN SURVEILLANCE DE PROBATION ET DE
LIBERATION CONDITIONNELLE,
1984-1985

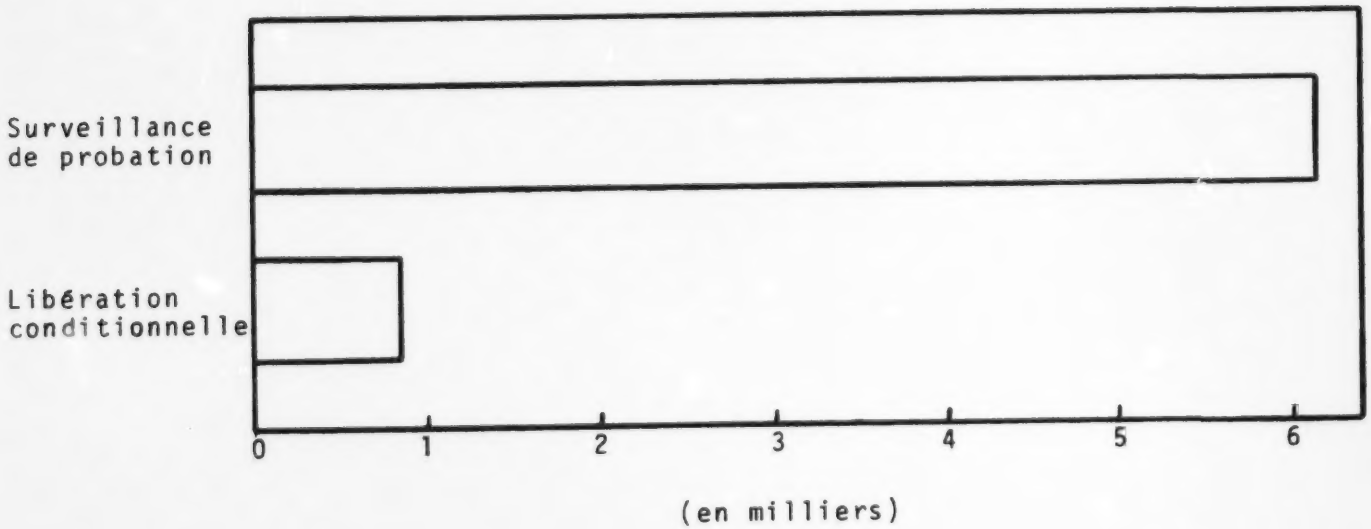

STATISTIQUES DES RESSOURCES

COMMUNAUTAIRES

TABLEAU 17

COMPARAISON DE L'UTILISATION DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES SELON LE NOMBRE DE CLIENTS RÉFÉRÉS DANS LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE SERVICES EN 1982-1983, 1983-1984 ET 1984-1985

ANNÉE	Ressources d'hébergement communautaire	Ateliers de réinsertion par le travail	Ressources spécialisées (1) A B	Ressources professionnelles (2)
1982-83	1 804	500	403 + 114 = 517	549
1983-84	2 136	386	442 + 107 = 549	501
1984-85	2 199	317	503 + 80 = 583	889

(1) Clientèle référée à (A) l'Institut Pinel et au (B) Centre d'accueil Portage

(2) Évaluations psychiatriques et psychologiques.

TABLEAU 18

COMPARAISON DE L'UTILISATION DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES SELON LE NOMBRE TOTAL DE DIFFÉRENTS SERVICES RENDUS EN 1982-1983, 1983-1984 ET 1984-1985

ANNÉE	Nombre de jours séjournés dans les ressources d'hébergement communautaire	Nombre de jours séjournés dans les ateliers de réinsertion par le travail	Nombre de jours séjournés à l'Institut Pinel	Nombre de jours séjournés au Centre d'accueil Portage
1982-83	97 637	16 270	3 199	7 738
1983-84	112 300	13 078½	2 839	10 861
1984-85	116 827	14 613½	3 100	7 755

TABLEAU 19

COMPARAISON DU POURCENTAGE D'UTILISATION DES RESSOURCES D'HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE PAR RAPPORT À L'UTILISATION DES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION EN 1983-1984 ET 1984-1985

ANNÉE	Nombre de jours de détention -A-	Nombre de jours dans les ressources d'hébergement communautaire -B-	B/A en %
1983-84	834 014	112 300	13,46
1984-85	920 637	116 827	12,68

TABLEAU 20

COMPARAISON DE LA RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES SELON LES DIFFÉRENTS TYPES DE SERVICES EN 1982-1983, 1983-1984 ET 1984-1985

	Nombre de personnes référées durant l'année			Nombre de jours de séjour au total			Nombre de jours de séjour moyen		
	1982-83	1983-84	1984-85	1982-83	1983-84	1984-85	1982-83	1983-84	1984-85
RESSOURCES SPÉCIALISÉES									
- Institut Pinel	403	442	503	3 199	2 839	3 100		6,42	6,16
- C.A. Le Portage	114	107	80	7 738	10 861	7 755	67,87	101,5	96,93
- Psychiatres	533	464	837	--	--	--	--	--	--
- Psychologues	16	37	52	--	--	--	--	--	--
TOTAL	1 066	1 050	1 472	10 937	13 700	10 855	--	--	--
RESSOURCES D'HÉBERGEMENT	1 804	2 136	2 199	97 637	112 300	116 827	54,12	52,57	53,12
ATELIERS DE RÉINSERTION PAR LE TRAVAIL	500	386	317	16 270	13 078½	14 613½	32,54	33,88	46,09

TABLEAU 21

NOMBRE DE PLACES ET TAUX D'OCCUPATION DANS LES RESSOURCES D'HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE ET LES ATELIERS DE RÉINSERTION PAR LE TRAVAIL SELON LA RÉGION, 1984-1985

RÉGION	RESSOURCES D'HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE*			ATELIERS DE RÉINSERTION PAR LE TRAVAIL		
	Capacité du contrat -A-	Population moyenne quotidienne référée par le Québec -B-	% d'utilisation par rapport à la capacité au contrat B/A (1)	Capacité au contrat -A-	Population moyenne quotidienne référée par le Québec -B-	% d'utilisation par rapport à la capacité au contrat B/A
01 Bas St-Laurent/Gaspésie	----	----	----	----	----	----
02 Saguenay/Lac St-Jean	27,0	22,6	83,7	----	----	----
03 Québec	103,2	86,3	83,6	43,1	41,1	95,4
04 Trois-Rivières	21,7	20,8	95,9	7,2	5,0	69,4
05 Cantons de l'Est	28,4	25,7	90,5	----	----	----
06-A Montréal métropolitain	147,8	132,8	89,9	----	----	----
06-B Laurentides/Lanaudière	5,6	1,2	21,4	----	----	----
06-C Sud de Montréal	6,0	4,8	80,0	----	----	----
07 Outaouais	20,8	20,0	96,1	18,5	12,8	69,2
08 Nord-Ouest	9,0	5,9	65,6	----	----	----
09 Côte-Nord	----	----	----	----	----	----
Ensemble du Québec	369,5	320,1	86,6	68,8	58,9	85,6

* Les ressources d'hébergement comprennent les centres résidentiels communautaires (CRC), les centres d'hébergement et les foyers d'accueil.

(1) Le % d'utilisation est établi en tenant compte des périodes d'occupation (nombre de jours) durant l'année.

TABLEAU 22

POURCENTAGE D'UTILISATION DES RESSOURCES D'HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE PAR RAPPORT À L'UTILISATION DES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION, SELON LA RÉGION, 1984-1985

RÉGION		Nombre de jours de détention -A-	Nombre de jours dans les ressources d'hébergement communautaire -B-	B/A en %
01	Bas St-Laurent/Gaspésie	24 228	---	---
02	Saguenay/Lac St-Jean	24 509	8 253	33,67
03	Québec	183 549	31 508	17,16
04	Trois-Rivières	8 940	7 591	84,91
05	Cantons de l'Est	16 325	9 380	57,45
06-A	Montréal métropolitain	444 962	48 486	10,89
06-B	Laurentides/Lanaudière	45 360	433	0,95
06-C	Sud de Montréal	102 806	1 734	1,68
07	Outaouais	26 940	7 294	27,07
08	Nord-Ouest	22 760	2 148	9,43
09	Côte-Nord	20 258	---	---
	Ensemble du Québec	920 637	116 827	12,68

TABLEAU 23

PERSONNES RÉFÉRÉES AU PROGRAMME DE TRAVAUX COMPENSATOIRES, 1984-1985

RÉGION	ORGANISMES RÉFÉRANTS	NOMBRE DE CAS RÉFÉRÉS		
		GREFFE	DÉTENTION	TOTAL
01	Unité Domrémy Mont-Joli Inc.	366	5	371
02	Centre de bénévolat de Chicoutimi	238	238	476
	Centre de bénévolat du Lac	299	47	346
03	Organisation anti-pauvreté Québec	700	1 743	2 443
04	Organisation anti-pauvreté de la Mauricie	415	160	575
05	Service d'aide aux prisonniers de Sherbrooke	431	98	529
06-A	Y.M.C.A. Centre-ville	264	1 339	1 603
06-B	Centre de bénévolat de Laval	270	918	1 188
06-C	C.L.S.C. Samuel de Champlain	423	455	878
07	Centre d'animation et de dépannage de Gatineau	119	131	250
08	Accueil Harvey-Bibeau	319	5	324
09	Ass. des handicapés adultes de la Côte-Nord	158	--	158
	Centre d'action bénévole de Sept-Iles	40	30	70
TOTAL		4 042	5 169	9 211

TABLEAU 24

RÉPARTITION PAR ORGANISME RÉFÉRANT DES CAS TRAITÉS AU PROGRAMME DE TRAVAUX COMPENSATOIRES, 1984-1985

RÉGION	ORGANISMES RÉFÉRANTS	NOMBRE DE CAS TRAITÉS		
		SUCCÈS	ÉCHECS	TOTAL
01	Unité Domrémy Mont-Joli Inc.	214	21	235
02	Centre de bénévolat de Chicoutimi	224	8	232
	Centre de bénévolat du Lac	224	17	241
03	Organisation anti-pauvreté Québec	1 010	100	1 110
04	Organisation anti-pauvreté de la Mauricie	303	56	359
05	Service d'aide aux prisonniers de Sherbrooke	470	46	516
06-A	Y.M.C.A. Centre-ville	673	408	1 081
06-B	Centre de bénévolat de Laval	12	--	12
06-C	C.L.S.C. Samuel de Champlain	411	239	650
07	Centre d'animation et de dépannage de Gatineau	132	78	210
08	Accueil Harvey-Bibeau	252	55	307
09	Ass. des handicapés adultes de la Côte-Nord	63	7	70
	Centre d'action bénévole de Sept-Iles	51	4	55
TOTAL		4 039	1 039	5 078

L'écart entre le nombre de cas référés et le nombre de cas traités s'explique par le fait que plusieurs n'avaient pas terminé ou entrepris leurs travaux au 31 mars 1985. Quelques-uns peuvent aussi provenir de l'exercice financier antérieur.

TABLEAU 25

RÉPARTITION PAR ORGANISME RÉFÉRANT DES NOMBRES TOTAUX D'UNITÉS ET DE DEMANDES DE SERVICES AU PROGRAMME DE TRAVAUX COMPENSATOIRES, 1984-1985

RÉGION	ORGANISMES RÉFÉRANTS	GREFFES PROVINCIAUX ET ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION		
		TOTAL D'UNITÉS	NOMBRE DE "DEMANDES DE SERVICES"	UNITÉS/ MOYENNES
01	Unité Domrémy Mont-Joli Inc.	3 508	371	9,4556
02	Centre de bénévolat de Chicoutimi	2 387	476	5,0148
	Centre de bénévolat du Lac	2 209	346	6,3844
03	Organisation anti-pauvreté Québec	16 364	2 443	6,6984
04	Organisation anti-pauvreté de la Mauricie	4 106	575	7,1409
05	Service d'aide aux prisonniers de Sherbrooke	4 321	529	8,1683
06-A	Y.M.C.A. Centre-ville	25 089	1 603	15,6513
06-B	Centre de bénévolat de Laval	11 350	1 188	9,5538
06-C	C.L.S.C. Samuel de Champlain	9 038	878	10,2939
07	Centre d'animation et de dépannage de Gatineau	1 769	250	7,0760
08	Accueil Harvey-Bibeau	2 729	324	8,4229
09	Association des handicapés adultes de la Côte-Nord	1 930	158	12,2152
	Centre d'action bénévole de Sept-Iles	449	70	6,4143
TOTAL		85 249	9 211	9,2552

TABLEAU 26

RÉPARTITION PAR ORGANISME RÉFÉRANT DU NOMBRE MOYEN
D'UNITÉS DE TRAVAUX COMPENSATOIRES,
1984-1985

RÉGION	ORGANISMES RÉFÉRANTS	GREFFES PROVINCIAUX			ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION		
		TOTAL D'UNITÉS	NOMBRE DE "DEMANDES DE SERVICES"	UNITÉS/ MOYENNES	TOTAL D'UNITÉS	NOMBRE DE "DEMANDES DE SERVICES"	UNITÉS/ MOYENNES
01	Unité Domrémy Mont-Joli inc.	3 446	366	9,4154	62	5	12,4000
02	Centre de bénévolat de Chicoutimi	1 632	238	6,8572	755	238	3,1723
	Centre de bénévolat du Lac	2 001	299	6,6924	208	47	4,4256
03	Organisation anti-pauvreté Québec	5 088	700	7,2686	11 276	1 743	6,4694
04	Organisation anti-pauvreté de la Mauricie	2 798	415	6,7422	1 308	160	8,1750
05	Service d'aide aux prisonniers de Sherbrooke	3 620	431	8,3991	701	98	7,1531
06-A	Y.M.C.A. Centre-ville	3 001	264	11,3675	22 088	1 339	16,4959
06-B	Centre de bénévolat de Laval	2 512	270	9,3038	8 838	918	9,6275
06-C	C.L.S.C. Samuel de Champlain	3 990	423	9,4327	5 048	455	11,0946
07	Centre d'animation et de dépannage de Gatineau	1 180	119	9,9160	589	131	4,4962
08	Accueil Harvey-Bibeau	2 660	319	8,3386	69	5	13,8000
09	Association des handicapés adultes de la Côte-Nord	1 930	158	12,2152	—	—	—
	Centre d'action bénévole de Sept-Iles	297	40	7,4250	152	30	5,0667
TOTAL		34 155	4 042	8,4501	51 094	5 169	9,8847

GRAPHIQUE 6

REPARTITION DE LA CLIENTELE DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES
SELON LES DIFFERENTS TYPES DE SERVICES,
1984-1985

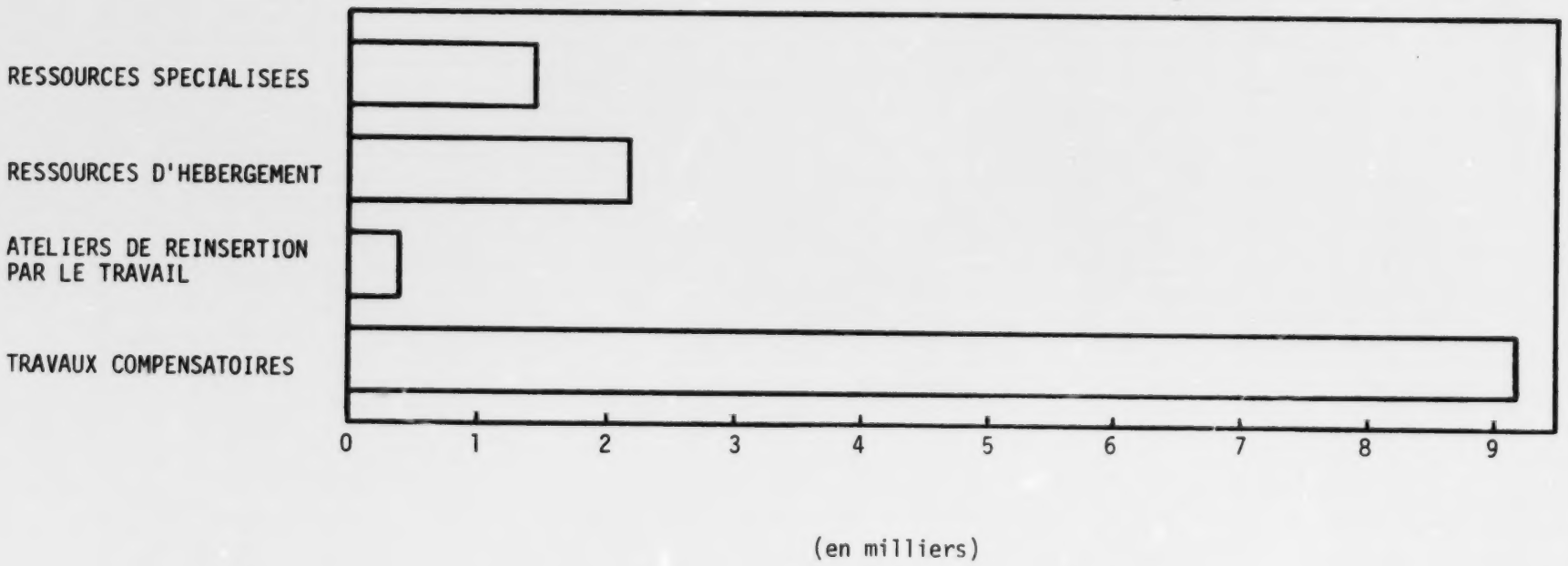

GRAPHIQUE 7

NOMBRE DE JOURS DE SEJOUR DE LA CLIENTELE DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES SELON LES DIFFERENTS TYPES DE SERVICES, 1984-1985

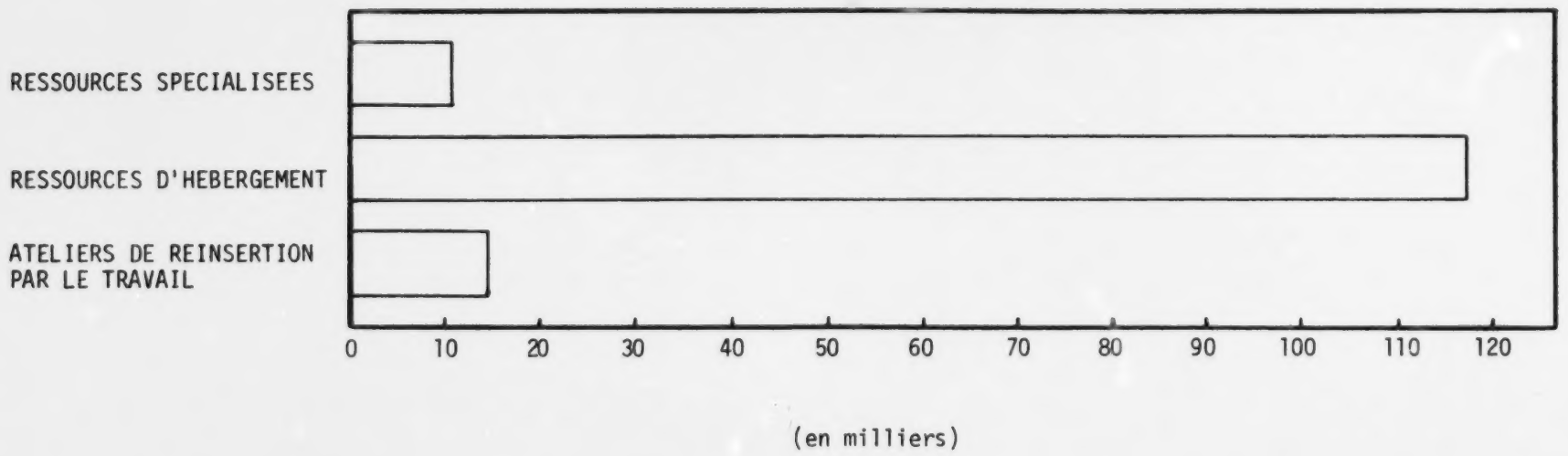

STATISTIQUES DES RESSOURCES

HUMAINES ET FINANCIÈRES

TABLEAU 27

RÉPARTITION DES RESSOURCES HUMAINES
À L'ADMINISTRATION CENTRALE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA PROBATION ET DES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION
1984-1985

DIRECTION	NOMBRE
Détention	30
Probation	10
Participation communautaire	14
Bureau du sous-ministre associé et gestion	22
TOTAL	76

TABLEAU 28

RÉPARTITION RÉGIONALE DES RESSOURCES HUMAINES
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PROBATION ET DES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION (1), 1984-1985

RÉGION	DÉTENTION (2)	PROBATION (2)
01 Bas St-Laurent/Gaspésie	79	7
02 Saguenay/Lac St-Jean	72	8
03 Québec	462	26
04 Trois-Rivières	37	12
05 Cantons de l'Est	41	7
06-A Montréal métropolitain	967	71
06-B Laurentides/Lanaudière	84	13
06-C Sud de Montréal	257	34
07 Outaouais	72	18
08 Nord-Ouest	59	10
09 Côte-Nord	50	5
Ensemble du Québec	2 182	211

(1) Les données excluent le personnel de la Direction générale affecté à l'administration centrale et au Collège du personnel.

(2) Nombre de postes permanents autorités en 1984 et 1985. Source: Livre des crédits, 1984-1985.

TABLEAU 29

RATIO DU NOMBRE MOYEN DE PERSONNES INCARCÉRÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION DU QUÉBEC PAR RAPPORT AUX EFFECTIFS DE LA DÉTENTION SELON LA RÉGION, 1984-1985

RÉGION	Nombre d'effectifs à la détention (1) -A-	Population moyenne quoditienne -B-	Ratio B/A
01 Bas St-Laurent/Gaspésie	79	66,37	0,84
02 Saguenay/Lac St-Jean	72	67,14	0,93
03 Québec	462	502,87	1,08
04 Trois-Rivières	37	24,48	0,66
05 Cantons de l'Est	41	44,72	1,09
06-A Montréal métropolitain	967*	1 219,06	1,26
06-B Laurentides/Lanaudière	84	124,26	1,47
06-C Sud de Montréal	257	281,65	1,09
07 Outaouais	72	73,80	1,02
08 Nord-Ouest	59	62,35	1,05
09 Côte-Nord	50	55,49	1,10
Ensemble du Québec	2 182	2 522,28	1,15

(1) Excluant le personnel de l'administration centrale et du Collège du personnel, réf. tableau 28 "Répartition régionale des ressources humaines" et tableau 7 de la détention.

* Incluant le personnel du Pavillon cellulaire.

TABLEAU 30

RATIO DU NOMBRE MOYEN MENSUEL DE PERSONNES EN SURVEILLANCE DE PROBATION ET DE LIBÉRATION CONDITIONNELLE PAR RAPPORT AUX EFFECTIFS DE LA PROBATION SELON LA RÉGION, 1984-1985

RÉGION	Effectifs de la probation (1) -A-	Nombre moyen mensuel de personnes en surv. de probation et de lib. conditionnelle -B-	Ratio B/A
01 Bas St-Laurent/Gaspésie	7	191,5	27,35
02 Saguenay/Lac St-Jean	8	243,3	30,41
03 Québec	26	909,1	34,96
04 Trois-Rivières	12	364,5	30,37
05 Cantons de l'Est	7	255,0	36,42
06-A Montréal métropolitain	71	2 018,6	28,43
06-B Laurentides/Lanaudière	13	621,2	47,78
06-C Sud de Montréal	34	1 160,9	34,14
07 Outaouais	18	790,8	43,93
08 Nord-Ouest	10	261,6	26,16
09 Côte-Nord	5	187,7	37,54
Ensemble du Québec	211	7 004,3	33,19

(1) Excluant le personnel de l'administration centrale, réf. tableau 28 "Répartition régionale des ressources humaines" et tableau 16 de la probation.

TABLEAU 31

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PROBATION ET DES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION EN MILLIERS DE DOLLARS DE 1982-83 À 1984-85

	Dépenses en dollars (1)	$\frac{\Delta\ \%}{An}$	Dépenses en dollars constants de 1981 (2)	$\frac{\Delta\ \%}{An}$
1982-1983	92 167,0		82 586,9	
		0,4%		- 5,0%
1983-1984	92 521,7		78 541,3	
		6,4%		2,1%
1984-1985 (3)	98 416,4		80 208,9	

(1) Ces montants réfèrent uniquement aux dépenses imputées au ministère de la Justice d'après les comptes publics. Ils excluent les coûts assumés par d'autres ministères du gouvernement du Québec - tels les frais d'immobilisation.

(2) Pour calculer les dépenses en dollars constants, nous avons utilisé l'évolution de l'indice des prix à la consommation de la région de Montréal sur une base annuelle de 1981.

(3) Pour 1984-1985, la donnée réfère aux dépenses d'après l'administration du ministère de la Justice.

TABLEAU 32

RÉPARTITION DU BUDGET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PROBATION ET DES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION ENTRE LES ÉLÉMENTS DE PROGRAMME 1983-1984, 1984-1985 ET 1985-1986

DIRECTIONS	Dépenses en milliers de dollars		Crédits en milliers de dollars
	1983-1984	1984-1985	1985-1986 *
9100 Détention	76 992,0	80 868,7	79 218,8
9200 Participation communautaire et planification	7 435,6	8 603,9	9 468,0
9300 Probation	7 100,4	7 723,6	8 122,0
9400 Bureau du sous-ministre associé et gestion	993,7	1 220,2	2 102,6
Total du programme 09	92 521,7	98 416,4	98 911,4

* crédits votés pour 1985-1986.

Source: Les comptes publics, 1983-1984 et 1984-1985.

TABLEAU 33

COÛT MOYEN DES DIFFÉRENTS SERVICES CORRECTIONNELS DISPENSÉS OU PAYÉS PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PROBATION ET DES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION

	Coût moyen par jour ($)			Coût annuel moyen ($)		
	82-83	83-84	84-85	82-83	83-84	84-85
Établissement de détention (1)	---	87,12	86,48	---	31 798,80	31 565,20
Centre résidentiel communautaire	36,37	38,25	39,10	13 275,05	13 961,25	14 271,50
Atelier de réinsertion par le travail (2)	32,10	30,91	26,23	7 960,80	7 665,68	6 505,04
Centre d'hébergement	25,78	27,27	27,96	9 409,70	9 953,55	10 205,40
Foyer d'accueil	15,00	15,90	16,70	5 475,00	5 803,50	6 095,50
Centre d'accueil Portage	47,59	47,59	47,59	17 370,35	17 370,35	17 370,35
Surveillance de probation	2,03	1,98	2,24	741,72	722,76	817,48
Surveillance de libération conditionnelle	4,06	3,96	4,48	1 483,45	1 445,52	1 634,96

(1) Le coût moyen par jour est calculé à partir des dépenses totales divisées par le nombre de jours/séjour excluant les absences temporaires.
(2) Coût annuel moyen divisé par 248 jours.

TABLEAU 34

COÛT ANNUEL MOYEN DES RAPPORTS PRODUITS À LA COUR ET À LA CQLC PAR LA DIRECTION DE LA PROBATION

	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Rapports présentenciels	309,05	301,15	340,62
Rapports prélibératoires	247,24	240,92	272,49
Enquêtes diverses *	123,62	120,46	136,25

* Comprend les rapports supplémentaires, les enquêtes sociales, les rapports complémentaires et d'admissibilité (pour les travaux communautaires) et les rapports spéciaux pour la C.Q.L.C.

ANNEXE

ANNEXE

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION, DES BUREAUX DE PROBATION ET DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES PAR RÉGION POUR 1984-1985

RÉGION	Établissement de détention	Bureau de probation	Ressources communautaires (*) sous contrat (voir légende p. 75)
01 Bas St-Laurent/ Gaspésie	Hâvre-Aubert Matane New Carlisle Percé Rimouski	Chandler Rimouski	O.R.: Unité Domrémy Mont-Joli Inc. R.S.: CLSC Chaleur (Paspébiac) CLSC de l'Estuaire (Rimouski)
02 Saguenay/ Lac St-Jean	Chicoutimi Roberval	Secteur Chicoutimi . Alma . Chicoutimi . Roberval	C.H.C.: Maison Henri-Lavoie (Unité Domrémy de Chicoutimi) C.R.C.: Pavillon de l'Espoir (Roberval) O.R.: Centre de bénévolat de Chicoutimi Centre de bénévolat du Lac (Alma) R.S.: CLSC des Prés Bleus (St-Félicien) CLSC Saguenay-Nord (Chicoutimi)
03 Québec	Maison Gomin Québec (Centre de détention) Rivière-du-Loup St-Joseph de Beauce	Direction régionale Secteur Québec Secteur Ste-Foy Secteur Orléans . La Malbaie Secteur La Chaudière . Montmagny . Rive-Sud . St-Joseph de Beauce . Thetford Mines Rivière-du-Loup	A.R.T.: Les Établissements du Gentilhomme Inc. (Beauport) C.H.C.: Expansion-Femmes de Québec Inc. Réhabilitation Beauce (Vallée Jonction) C.R.C.: Arc-en-soi (Rivière-du-Loup) Maison Painchaud (Québec) Pavillon Robert-Deschênes (Beauport) F.A.: Dix-sept pour l'ensemble de la région O.R.: Organisation anti-pauvreté Québec Inc. R.P.: Conseil des églises pour la justice et la criminologie Commune à Marie Comité de développement des alternatives à l'incarcération (CODAI)

* Consulter le lexique pour connaître la définition des ressources communautaires.

ANNEXE

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION, DES BUREAUX DE PROBATION ET DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES PAR RÉGION POUR 1984-1985

RÉGION	Établissement de détention	Bureau de probation	Ressources communautaires (*) sous contrat (voir légende p. 75)
03 Québec (suite)			R.P.: Commission scolaire régionale Jean-Talon Service de réadaptation sociale Inc Vidéo-Femmes R.S.: Docteurs Bruno Laplante, Louis Roy, Guy Tremblay et J.-H. Armand Thibault (psychiatres)
04 Trois-Rivières	Trois-Rivières	Arthabaska Drummondville Trois-Rivières	A.R.T.: Atelier Radisson (Trois-Rivières) C.H.C.: Maison Radisson (Trois-Rivières) Résidence Le Rivage (Ste-Clothilde de Horton) C.R.C.: Maison Radisson (Trois-Rivières) O.R.: Organisation anti-pauvreté de la Mauricie Inc. (Drummondville)
05 Cantons de l'Est	Sherbrooke	Sherbrooke	C.H.C.: Réno-Vie (Sherbrooke) C.R.C.: Centre La Traverse (Sherbrooke) O.R.: Le Service d'aide aux prisonniers de Sherbrooke R.S.: CLSC S.O.C. (Sherbrooke) Dr Ernest Boies (omnipraticien) Dr Pierre Gagné (psychiatre)
06-A Montréal métropolitain	Centre de prévention (Parthenais) Maison Tanguay Montréal (Bordeaux) Pavillon cellulaire	Direction régionale Montréal-Centre Montréal-Est Montréal-Nord Montréal-Sud-Ouest	C.H.C.: Armée du Salut Maison Charlemagne Maison Décision YMCA Centre-ville C.R.C.: Carrefour Nouveau Monde Maison St-Laurent Maison Thérèse-Casgrain

* Consulter le lexique pour connaître la définition des ressources communautaires.

ANNEXE

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION, DES BUREAUX DE PROBATION ET DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES PAR RÉGION POUR 1984-1985

RÉGION	Établissement de détention	Bureau de probation	Ressources communautaires (*) sous contrat (voir légende p. 75)
06-A Montréal métropolitain (suite)			F.A.: Société Chapichou O.R.: YMCA R.P.: . Association des Films Transition . Association des membres des C.R.C. . Association des services de réhabilitation sociale . Mouvement pour la diffusion des arts carcéraux du Québec . Services des conseillers parajudiciaires auprès des autochtones du Québec . Société de criminologie du Québec R.S.: . Centre d'accueil le Portage . CLSC du Marigot-Ahuntsic . Docteurs Bruno Cormier, Claude E. Ménard, André Norbert et Tai Thuang Lan (psychiatres) . Institut Philippe-Pinel
06-B Laurentides/ Lanaudière	Joliette St-Jérôme	Joliette St-Jérôme	F.A.: Abée de Prévost (Shawbridge) O.R.: Centre de bénévolat de Laval Inc. (Laval-des-Rapides) R.P.: Association des rencontres culturelles avec les détenus: ARCAD (Laval) R.S.: Dr Jacques Malo (Joliette) M. Jacques Moreau, psychologue (St-Jérôme)

* Consulter le lexique pour connaître la définition des ressources communautaires.

ANNEXE

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION, DES BUREAUX DE PROBATION ET DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES PAR RÉGION POUR 1984-1985

RÉGION	Établissement de détention	Bureau de probation	Ressources communautaires (*) sous contrat (voir légende p. 75)
06-C Montréal-Sud	Centre de réhabilitation (Waterloo) Cowansville St-Hyacinthe Sorel Valleyfield	Granby Longueuil St-Hyacinthe St-Jean-sur-le-Richelieu Sorel Valleyfield	C.H.C.: Auberge Sous mon Toît (Granby) C.R.C.: Transition Centre-Sud C.R.C. le Joins-toi (Granby) O.R.: CLSC Samuel de Champlain (Brossard) R.P.: Société des apôtres de la miséricorde (Granby) R.S.: . Centre hospitalier Honoré-Mercier (St-Hyacinthe) . CLSC Seigneurie de Beauharnois (Valleyfield) . Dr Patrice Gosselin, omnipraticien . Dr André Monette, psychiatre . Hôpital Brôme-Missisquoi-Perkins (Cowansville)
07 Outaouais	Hull Mont-Laurier	Hull Mont-Laurier	A.R.T.: Ateliers Dominique C.R.C.: Agence sociale spécialisée de Hull O.R.: Centre d'animation et de dépannage de Gatineau R.S.: CLSC de Hull Dr. Jean-Paul Bouchard, psychiatre
08 Nord-Ouest	Amos Rouyn	Amos Rouyn Val d'Or	C.R.C.: C.R.C. d'Amos O.R.: Accueil Harvey-Bibeau (Amos) R.S.: . Centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos . Centre hospitalier Rouyn-Noranda

* Consulter le lexique pour connaître la définition des ressources communautairea.

ANNEXE

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION, DES BUREAUX DE PROBATION ET DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES PAR RÉGION POUR 1984-1985

RÉGION	Établissement de détention	Bureau de probation	Ressources communautaires (*) sous contrat (voir légende en bas de page)
09 Côte-Nord	Baie-Comeau Sept-Îles	Baie-Comeau Sept-Îles	O.R.: Association des handicapés adultes de la Côte-Nord (Hauterive) Centre d'action bénévole de Sept-Îles R.S.: Centre hospitalier régional de Baie-Comeau/Hauterive

(*) Consulter le lexique pour connaître la définition des ressources communautaires.

Légende: A.R.T.: Atelier de réinsertion par le travail
C.H.C.: Centre d'hébergement communautaire
C.R.C.: Centre résidentiel communautaire
F.A.: Foyer d'accueil
O.R.: Organisme référant
R.P.: Ressource à programme spécifique
R.S.: Ressource spécialisée